

**Les
meetings
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1691 - 8 décembre 2000 - prix : 9F

Roussin, Chirac et les autres...

**Les pots-de-vin,
une forme de
libéralisme
économique!**

Vache folle:

Dix ans pour prendre des mesures!

M 6189 - 1691 - 9,00 F



page 4

Vaches folles

4 - Interdiction des farines
carnées

Leur société

5 - Sommet européen de
Nice, ça sert à quoi?
- Pénurie de main-d'œuvre?
Non, pénurie sur les
salaires

6 - Chômeurs: le prétendu
«retour à l'emploi»

7 - Corruption du marché
des lycées d'Ile-de-
France
- Conseil régional de
Lorraine

10 - Milliardaires plus
nombreux

- Le trou du Crédit
Lyonnais et des autres
- France Télécom: pré-
tendue baisse des tarifs

Tribune

6 - Sida: le droit de vie
et de mort des trusts
pharmaceutiques

Dans le monde

8 - Argentine: 36 heures
de grève générale
- Chili: Pinochet mis
aux arrêts
9 - Guyane: explosion
de colère

Dans les entreprises

11 - Alstom Belfort
- CITEC Bordeaux
12 - Métro de Marseille
- Rhodia-Belle Étoile
(Saint-Fons, Rhône)
- Renault-Rueil
(Hauts-de-Seine)
13 - General Motors
(Strasbourg)
- GRME Est
- Université de Versailles-
Saint-Quentin
14 - Faïencerie de Vitry-le-
François (Marne)
- La Poste (Limoges)

Lire

15 - Allah n'est pas obligé
d'A. Kourouma
- Les Vagabonds de la faim
de T. Kromer

Voir

15 - Jolie Môme met
la crosse en l'air

Il y a 25 ans

16 - Portugal: Tancos, 25
novembre 1975

Élections

INVERSONS LE RAPPORT DE FORCE

Faisant suite à la piteuse opération du référendum sur le quinquennat, initiée par Chirac, Jospin, pour ne pas être en reste, a lancé le débat sur l'inversion du calendrier électoral. Celui-ci prévoyant que les élections législatives de 2002 devaient précéder l'élection présidentielle, le PS presse désormais le pas pour faire passer une loi qui inverserait ces deux épisodes.

Il va sûrement entraîner dans cette démarche un certain nombre de représentants de la droite, entre autres le centriste François Bayrou, ce qui lui permettra, du moins l'espère-t-il, de compenser la

défection possible de ses partenaires de la gauche plurielle. Le PCF, les Verts et le MDC se sont en effet prononcés dans un premier temps - cela peut changer, on en a vu d'autres - contre cette inversion.

Chacun justifie son choix en se défendant d'être motivé par de basses raisons circonstancielles, et jure ses grands dieux qu'il se positionne en fonction de grands et nobles principes. Pour les partisans du changement de calendrier, il s'agirait de revenir à un ordre plus logique, en hiérarchisant les scrutins, de façon à commencer par le plus important, l'élection présidentielle. C'est du coup ce qui est au cœur de l'argumentaire des adversaires de ce changement, qui s'inquiètent, disent-ils, des risques de «présidentialisation» accrue créés par une inversion, qui marginaliserait encore plus le Parlement, par rapport aux prérogatives et surtout au pouvoir du président de la République. Sauf que ce n'est pas le caractère des institutions, et encore moins l'ordre dans lequel se font les élections, qui confère aux institutions leur caractère plus ou moins présidentiel, mais d'autres facteurs bien plus importants, telles la situation politique mais aussi la stature de celui qui siège à l'Élysée.

En fait ce débat en masque un autre, plus terre-

à-terre: celui sur la formule qui offre le plus de chances d'arriver gagnant à l'Élysée, pour ensuite gagner la deuxième étape, en essayant de mettre à profit l'élan que confère une première victoire, pour obtenir une majorité aux élections législatives qui suivront. De ce point de vue, Jospin et Chirac peuvent faire le même calcul. Et si Chirac, pour le moment, s'est rangé dans le camp des opposants, c'est sans doute pour marquer sa différence avec son rival. A bon compte d'ailleurs puisque la proposition d'inversion a de bonnes chances d'être adoptée.

Quant à ceux, parmi les partenaires de Jospin, qui s'opposent à son choix, leur calcul n'est pas moins politicien. Ils trouvent eux aussi tout d'abord un moyen sans conséquence de marquer leur différence avec Jospin. Hue d'ailleurs n'a pas été chiche d'effets oratoires sur cette question lors de son meeting parisien du Gymnase Japy. Les Verts y voient une occasion de marchandage, sur la base d'un minable chantage: «nos votes, contre des élus» - sauf que comme la droite peut fournir l'appoint de votes...!

En fait l'inversion des scrutins n'est pas forcément sans conséquence pour les partis vassaux du PS. Ils savent qu'ils seront en moins bonne situation pour négocier des sièges avec ce dernier aux élections législatives

de 2002, si Jospin vient alors de gagner l'élection présidentielle. Car du coup il devient encore moins tributaire de ses partenaires - ceux d'aujourd'hui, car on ne connaît pas ceux qu'il aurait dans deux ans - que si l'élection reste à venir.

Ce sont là de bien petits calculs car, de toute façon, Jospin et le PS seront les maîtres du jeu. En dernier ressort, ce seront eux qui distribueront les rôles et les postes à conquérir. Cela ne peut se faire que sur la base de la politique des socialistes, tout comme cela se fait depuis 1997. Car si le PS est devenu de plus en plus hégémonique à l'égard de ses partenaires, qui s'en plaignent, c'est grâce à la soumission de ces derniers. Pourquoi Jospin ne se permettrait-il pas un souverain mépris à leur égard, comme il le montre une fois encore, dans son choix d'inverser les scrutins?

On aura bien du mal à discerner, dans ces débats, ce qui relève d'une politique et encore moins d'une politique qui prenne en compte les intérêts des travailleurs et ceux de la population laborieuse. Car pour cela il faudrait bien autre chose que les élections, il faudrait oeuvrer à inverser le rapport de force entre le monde du travail, ses exploités et leurs complices.

Jean-Pierre VIAL

**RÉUNIONS
PUBLIQUES
LUTTE
OUVRIÈRE**

• **LE KREMLIN-
BICETRE**

(Val-de-Marne)

Mardi

12 décembre
à 20h30

Espace Pierre-
Brossolette

18 bis, rue du 14-Juillet

• **SAINT-OUEN**

Jeudi 14 décembre
à 19 heures

Salle Joliot-Curie
69, rue des Rosiers

• **LA CHAPELLE
SAINT-LUC**

Vendredi
15 décembre
à 19 heures

Espace associatif
26, avenue
Roger-Salengro

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement, mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (contre voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÈMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Éditorial des bulletins d'entreprise du 4 décembre

■ L'incarcération de Michel Roussin, l'ancien chef de cabinet de Chirac à la mairie de Paris, comme la mise en examen de trois anciens trésoriers de grands partis politiques, soupçonnés d'avoir extorqué des fonds en échange de marchés publics, ont remis en lumière la manière dont ces partis ont été financés par de grandes entreprises. Mais le problème ne réside pas seulement dans ces agissements illégaux.

Les lois de 1988 et 1990 sur le financement des partis politiques ont autorisé, jusqu'en 1995, les dons des entreprises aux partis politiques, jusqu'à concurrence de 500 000 F par entreprise. Mais qui pourrait croire que les entreprises qui versaient ainsi cinquante millions d'anciens francs (le salaire et les charges sociales de cinq ouvriers payés au SMIC pendant un an) n'en attendaient pas des contreparties ? Non seulement en espérant voir les partis ainsi financés mener une politique qui leur soit favorable, mais des contreparties en bon argent sonnait, sous forme de commandes, d'aides ou de subventions.

Evidemment, du point de vue du droit, tous les partis politiques pouvaient recevoir de tels dons. Mais dans la réalité, c'est évidemment les partis qui étaient les plus proches des organes de décision, nationaux, régionaux ou départementaux, c'est-à-dire le RPR et l'UDF d'un côté, le Parti

LES POTS-DE-VIN : UNE FORME DE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Socialiste de l'autre, qui se partageaient le gros du pactole. Le PCF, s'il a touché quelque chose, n'a pas dû toucher beaucoup. Et inutile de préciser qu'aucune entreprise n'a jamais fait à Lutte Ouvrière le moindre don de cette nature !

Alors, depuis 1995, ces dons des entreprises sont officiellement interdits, sauf que les grands patrons peuvent faire des dons personnels. Ces derniers sont à leur tour plafonnés, mais c'est évidemment un obstacle facile à tourner, quand on a des amis du même milieu.

Quant aux contreparties provenant du personnel politique de la bourgeoisie, il n'y a évidemment pas que les marchés attribués sans appel public (illégaux, parce qu'ils lèsent certains bourgeois par rapport aux autres). Il y a aussi toutes les diminutions de charges sociales votées par le Parlement, toutes les subventions accordées par le gouvernement, les conseils régionaux, les conseils généraux et les grandes municipalités, qui finissent dans les coffres des grandes entreprises.

Cela, la majorité de la population laborieuse l'ignore, car un brouillard opaque recouvre toutes ces opérations financières. Ces aides sont toujours accordées sous prétexte de lutter contre le chômage, pour la création d'emplois. On les présente le plus souvent comme des aides à de petites

entreprises en difficultés. Mais dans les conseils régionaux où siègent des élus de Lutte Ouvrière, ceux-ci, en grattant un peu, s'aperçoivent le plus souvent qu'en fait de petites entreprises, il s'agit couramment de filiales de grands groupes qui encaissent déjà des bénéfices fabuleux.

En Ile-de-France, dont l'ancien conseil régional est actuellement sur la sellette, le brouillard est encore plus épais, car le conseil régional ne distribue pas directement ces fonds : l'exécutif de la région fait voter une « enveloppe globale » et en remet le montant à un organisme extérieur, qui se charge de la distribution sans que les élus aient la moindre possibilité de contrôle sur leur destination. C'est ce que certains appellent la « transparence » et la « démocratie » !

Alors le vrai scandale n'est pas que ce soit la société Tartempion qui ait remporté un marché face à ses concurrents parce qu'elle avait versé un pots-de-vin plus important. Le vrai scandale est l'existence de ce système où les grandes entreprises, avec l'aide des politiciens à leur service, puisent allègrement dans les caisses de l'Etat, pour faire le maximum de profits sur le dos de la population laborieuse.

Et les responsables de ce système ne connaîtront jamais la prison... sauf si, en plus, ils reçoivent des pots-de-vin. C'est sans doute cela, le libéralisme économique.

RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE avec Arlette LAGUILLER

CORBEIL- ESSONNES

avec Dominique
REMOND
technicienne dans
l'aéronautique
**Vendredi
8 décembre
à 20 h 30**
Espace
Papeterie,
rue Jean-Bouvet
Quartier de la
Nacelle

METZ

**Dimanche
10
décembre
à
16 heures**
Salle Braun
16, rue Mozart

NEVERS

avec
Geneviève
LEMOINE
**Samedi
16
décembre
à 16 h 30**
Centre Expo

DIJON

avec
Jacqueline
LAMBERT
**Lundi
18
décembre
à 20 h 30**
Palais des
Congrès
Salle Clos-de-
Vougeot

FOURMIÉS

avec Jean
COURNUT
**Mercredi
10 janvier
à
20 heures**
Salle de Bal du
Théâtre

PERPIGNAN

avec Liberto
PLANA
**Vendredi
12 janvier
à 20 h 30**
Salle Mailloles
5, rue des
Glycines

Il leur a fallu dix ans pour se décider

LES FARINES CARNÉES INTERDITES POUR SIX MOIS EN EUROPE

Lundi 4 décembre, les ministres européens de l'Agriculture se sont enfin décidés à interdire les farines carnées dans les quinze pays de l'Union européenne, en même temps qu'ils annonçaient des mesures de soutien à la filière bovine.

Il y a quinze jours, les mêmes avaient écarté cette décision, jugée alors disproportionnée. Ce sont les cas de vaches folles recensés quelques jours plus tard en Allemagne et en Espagne qui les ont décidés à sauter le pas. Mais l'interdiction n'est pas définitive. Elle est valable pour six mois. A l'issue de ce délai, elle pourra être reconduite... ou suspendue ?

Plusieurs Etats ont obtenu le maintien des farines à base de poisson. Les graisses animales également ne sont pas concernées par cette interdiction. En revanche, la totalité des abats à risques sont désormais également interdits. Ces mesures sont d'abord destinées à rassurer les consommateurs et à relancer la consommation de boeuf, particulièrement diminuée par cette nouvelle crise de la vache folle.

L'Union européenne tente aussi de faire lever les mesures protectionnistes prises en Autriche, en Espagne et en Italie vis-à-vis de la viande française. Un « Comité scientifique directeur de la Commission européenne » a ainsi estimé que les mesures d'embargo au sein de l'Union européenne n'étaient pas justifiées. Il n'est pas sûr, cependant, que ces pressions aient le moindre effet. Dans le passé, lors de l'embargo de la France contre les viandes britanniques, une politique voisine de l'Union européenne était restée sans résultat.

A partir du 1er janvier, des tests de dépistage devraient commencer sur les animaux dits « à risque », c'est-à-dire âgés de plus de trente mois. Ces tests devraient être étendus à toutes les bêtes de cette catégorie à partir de juillet. Conjointement à cette politique de dépistage, il pourra être fait appel, selon les cas, à une deuxième méthode : les bêtes de cette même catégo-

rie d'âge, non testées, pourront être achetées par les pouvoirs publics et abattues.

La Commission distribuera des fonds pour stimuler cette politique. Il s'agit là encore moins de prendre une mesure sanitaire que de redresser les cours, effondrés, de la viande bovine. L'ensemble de l'opération sera supervisée par la Commission européenne, qui prendra en charge 70 % des frais.

Il faut cependant savoir que les tests existants ne sont capables de détecter que les animaux malades en phase ultime de la maladie. Les bêtes moins infectées ne seront pas dépistées. Or, on ne sait toujours pas à quel stade d'infection la maladie peut être transmissible à l'homme.

Aujourd'hui, les autorités françaises poussent des « cocoricos » parce que leurs partenaires européens ont repris des propositions du ministre français, mis en minorité il y a quinze jours. Il n'y a vraiment pas de quoi être si fier. Le même « Comité scientifique directeur européen », avait analysé les risques géographiques d'ESB (encéphalite spongiforme bovine) dans 23 pays en fonction de leurs importations de bovins et de farines animales entre... 1980 et 1996.

En Grande-Bretagne et au Portugal, pays dont les liens économiques sont anciens, l'épidémie d'ESB est « confirmée à un haut niveau ». Elle est « probable ou confirmée à un haut niveau » pour la France, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, la Hollande et la Suisse. « Improbable mais pas exclue » pour l'Autriche, la Finlande, la Suisse, le Canada et les Etats-Unis. « Hautement improbable » pour l'Argentine, l'Australie, le Chili, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et le Paraguay. Enfin, à l'époque de cette enquête, trois pays n'avaient pas de cas offi-

ciel d'infection, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

On sait ce qu'il en est depuis. Seule l'Italie paraît encore indemne, mais il serait bien improbable qu'elle ne rencontre pas les mêmes problèmes puisque, avec l'Allemagne, la France et l'Espagne, elle fait partie des pays les plus producteurs de farines animales.

Or, cette enquête était connue des gouvernements européens depuis août dernier, date de sa publication. Aucun des pays classés « à risque probable » n'a pris alors les mesures prises aujourd'hui. Tous ont attendu la nouvelle crise de la vache folle. Les rapporteurs y voient là la « cécité » des Etats européens. Mais ce n'est pas un problème de nerf optique des chefs de gou-

vernement et des ministres. Les responsables politiques sont depuis toujours d'abord sensibles aux intérêts économiques de la filière bovine et des industries agro-alimentaires, y compris ceux qui se chargeaient de la fabrication des farines animales.

Les Etats européens n'avaient pas pipé mot après que le gouvernement britannique eut interdit en 1989 l'usage des farines animales sur son sol, tout en continuant leur exportation entre 1990 et 1995, parfois sous pavillon irlandais. Il avait fallu attendre la crise de 1996 et l'embargo sur le boeuf britannique pour que le problème des farines animales devienne de notoriété publique. En 1998 s'exerçaient encore diverses pressions pour qu'on oublie la menace de l'ESB. Et

ce n'est qu'avec cette nouvelle crise que certains Etats européens ont finalement pris des mesures contre les farines animales et la consommation des abats considérés comme dangereux.

Et la discrétion dont bénéficient les entreprises, jamais nommées, qui se chargent de la fabrication des farines animales trouve les mêmes explications. Il reste encore à trouver des solutions techniques à l'incinération des farines animales.

En attendant, on va continuer de les fabriquer d'abord parce que leur interdiction n'est pas encore totale et définitive, mais aussi et surtout parce que, comme dans toute cette histoire, commande d'abord la folie de la loi du profit.

J. F.

LES DIFFICULTÉS DES ÉLEVEURS

Pour certains éleveurs, et en particulier pour ceux -petits et moyens- dont l'essentiel du bien est constitué par leurs troupeaux, la crise de la vache folle peut être une véritable catastrophe.

L'importante chute des ventes, avoisinant aujourd'hui les 50 %, a pour conséquence à peu près immédiate la chute des prix auxquels les éleveurs peuvent vendre leurs bêtes aux abattoirs et aux grossistes. Quand ils peuvent les vendre. Sinon, les animaux restent dans l'exploitation en attendant des jours meilleurs.

Les éleveurs, et surtout les petits, sont totalement démunis face au marché. Sans doute, quand tout va bien, ils profitent largement de ses lois. Mais lorsqu'il y a un problème, ils se rendent compte à quel point ils en sont dépendants et finalement peuvent en être les victimes. Bien sûr, on peut dire qu'il ne sont pas indemnes de responsabilités dans la crise actuelle. Mais la principale responsabilité appartient aux trusts qui ont mis sur le marché ces farines animales dangereuses et aux pouvoirs publics qui les ont laissés faire.

Les agriculteurs qui pratiquent l'élevage comme activité complémentaire seront probablement les moins touchés par la crise actuelle. Certains éleveurs en revanche, intégrés à la chaîne alimentaire qui, en amont, leur fournit les animaux à élever ainsi que les

aliments pour le faire et qui, en aval, leur achète les animaux une fois élevés, se retrouvent piégés.

La suppression des farines animales dans la nourriture des animaux destinés à la consommation humaine, qu'il s'agisse de bovins, de volailles ou de porcs, est absolument indispensable et urgente. Mais encore faut-il rapidement revenir à une alimentation plus saine, en quantité suffisante. Après des années d'élevage industriel, hors sol, à l'aide d'aliments livrés par les usines agro-alimentaires, la conversion n'est pas toujours évidente.

Enfin, les aides annoncées par le gouvernement seront distribuées de façon inégale, la plus grosse part allant vers les exploitations les plus importantes, sans compter que de toute façon, cette enveloppe de 500 millions de francs est dénoncée comme insuffisante par les organisations paysannes.

En fait, à l'issue de cette crise de la vache folle, de nombreux éleveurs petits et moyens risquent de disparaître au profit des grandes exploitations. Et à l'issue de cette nouvelle concentration de l'élevage industriel, dans un système économique tout entier tourné vers la recherche du profit aux dépens des intérêts de l'ensemble de la population et de sa sécurité alimentaire, les consommateurs risquent d'être encore une fois perdants.

L.P.

Le Sommet européen de Nice, ÇA SERT À QUOI ?

Le Sommet européen de Nice, du 7 au 9 décembre, doit clore l'épisode de six mois de présidence française de l'Union européenne. Quel est le bilan de ces six mois ? Prudents, des commentateurs avertis, qui sont dans la place, ont eux-mêmes déclaré qu'il était beaucoup trop tôt pour le dire et qu'il fallait un recul de quelques mois pour y voir plus clair ! Si ce n'est pas là une façon d'avouer que cette présidence comme les précédentes n'a rien de très concret à mettre à son actif, qu'est-ce que c'est ?

Pour l'heure, les institutions européennes ont surtout fait largement parler d'elles à cause du lancement laborieux et loin d'être réussi - c'est le moins qu'on puisse dire - de la monnaie unique entre onze des quinze pays de l'Union. Pour le reste, présidence française ou pas (puisque les présidences tournent tous les six mois), les réalisations sont encore moins tangibles.

A l'occasion de quelques événements, ou plutôt de catastrophes, l'opinion publique a pu rendre compte du peu d'efficacité des institutions européennes. Après le naufrage de l'*Erika*, des déclarations d'intention vigou-

reuses avaient été énoncées en matière de sécurité maritime. On a pu juger de leur poids avec l'affaire du chimiquier *Ievoli-Sun*, moins d'un an plus tard. On a vu également les hésitations et tergiversations des autorités européennes dans la crise de la vache folle. Elles ont été réduites à multiplier les chaudes recommandations aux différents pays concernés et à annoncer la création future d'un organisme alimentaire qui aura, paraît-il, indépendance et autorité pour régler... ce qui reste à prouver. En matière d'élargissement de la Communauté européenne aux pays qui le demandent depuis

des années, aucun nouveau véritable pas n'a été fait au cours de ces six mois, les Etats membres n'étant pas d'accord entre eux sur qui, quand et surtout comment élargir. En revanche, il paraît qu'en matière de défense européenne et de création d'une « force européenne de réaction rapide », les choses auraient progressé, nous dit-on, sans qu'il s'agisse-là d'une nouvelle particulièrement rassurante pour les peuples d'Europe. Quant à la Charte des droits fondamentaux des citoyens de l'Union européenne, dont la promulgation à Nice a été annoncée, son contenu est insignifiant.

On le voit, l'Union européenne et toutes les grosses machines des institutions qu'elle a générées apparaissent d'une utilité plus que douteuse pour les classes laborieuses des pays concernés. Elles relèvent plus de l'apparat, comme nombre de ces sommets qui réunissent régulièrement les représentants des grandes puis-

sances. Sauf que de telles réunions peuvent aussi fournir le cadre à d'après marchandages qui concernent bien plus les intérêts de chacune des puissances européennes que les besoins des populations.

Les gouvernants européens rassemblés vont disserter sur la situation, prendre peut-être quelques décisions symboliques et surtout faire des discours à destination de leurs opinions publiques, qui n'engagent pas à grand-chose mais peuvent faire gagner quelques points de popularité. Chirac pour sa part, que tout le monde pense dans l'embarras à cause des affaires en cours et qui le concernent plus ou moins directement, n'a pas attendu ce Sommet pour aller serrer les mains de différents chefs d'Etat européens... Jospin et compagnie évoqueront probablement cet « agenda social » qui doit définir les actions à entreprendre au cours des prochaines années pour lutter contre le chômage, la pauvreté et les exclusions, ... sans plus d'effet que les précédentes déclarations d'intention.

A l'occasion de ce Sommet européen, différentes associations, partis de gauche et syndicats de différents pays organisent à Nice, au même moment, toute une série de colloques, de rassemblements, de meetings, de débats et de spectacles « alternatifs », en forme de « contre-sommet ». Une manifestation a eu lieu le mercredi 6 décembre à Nice, à l'appel de nombreuses organisations, dont des organisations syndicales. Les objectifs que se fixent les différentes organisations à l'initiative de cet appel, ou qui s'y sont associées, ne sont pas toujours les mêmes : ils sont même parfois contradictoires. Néanmoins, si cette manifestation, qui a rassemblé des dizaines de milliers de personnes, permet aux revendications des travailleurs et des chômeurs de tous les pays d'Europe, qui s'opposent aux politiques antiouvrières et antisociales des gouvernants, de se faire entendre de tous les politiciens présents au Sommet, c'est bien ce qui aura été le plus utile, ce jour-là.

L.P.

Pénurie de main-d'œuvre ?

NON, PÉNURIE SUR LES SALAIRES

Depuis quelque temps le MEDEF, relayé par certains médias, affirme que les employeurs auraient beaucoup de mal à trouver des salariés. Ainsi le quotidien *Le Parisien* du 1^{er} décembre titrait à la Une : « 800 000 emplois à pourvoir immédiatement » et sous-titrait « A peine sortie de la crise, voilà la France confrontée à un nouveau problème : la pénurie de main-d'œuvre (...) ».

Le MEDEF et les médias en question mettent en cause l'insuffisance de formation professionnelle et prétendent qu'il y a un manque d'informaticiens, de serveurs, de cuisiniers, d'ouvriers du bâtiment, etc. Et ils incriminent les 35 heures en demandant la possibilité de faire faire des heures supplémentaires pour compenser. Et pour éviter une « spirale inflationniste » sur les salaires (!), ils revendiquent une fois de plus un allègement des charges...

Cette campagne patronale, car c'en est une, laisse croire que les chômeurs seraient responsables de leur sort, puisqu'ils refuseraient des emplois existants. Et puisque, selon certains, le pays serait « à peine sorti de la crise », ils exonèrent, de fait, le gouvernement de toute action contre

le chômage. Ils feignent d'oublier qu'il y a toujours, officiellement, plus de deux millions de chômeurs, et bien davantage dans la réalité.

La Tribune, journal économique qui pourtant s'adresse au milieu des patrons et des cadres, rétablit, la réalité des choses. « A la lecture des fichiers de l'ANPE, écrit ce journal, il apparaît que les pénuries de main-d'œuvre concernent une infime minorité de professions. Sur les 466 métiers recensés par l'Agence nationale pour l'Emploi, seule une vingtaine semble réellement souffrir d'un manque de personnel. Parmi eux figurent les télévendeurs, les infirmiers, les couvreurs, les opérateurs de transformation des viandes, etc. Mais ni les informaticiens, ni les serveurs. »



Dans les ANPE - ou ailleurs - c'est toujours pour les chômeurs qu'il y a pénurie d'emplois !

Bien sûr, l'ANPE ne couvre pas l'ensemble du marché du travail et il existe des différences régionales ; *La Tribune* poursuit : « Ces précautions étant prises, le mot de pénurie paraît tout de même excessif pour qualifier la situation de l'emploi » et ajoute « la coïncidence entre un chômage persistant et des postes vacants s'explique souvent par les conditions d'embauche (salaire, pénibilité, durée du contrat...) qui peuvent dissuader les candidats, mais aussi par les distances. »

Il apparaît qu'une des raisons fondamentales de cette situation est le

niveau très bas des salaires. En effet, les salaires ont tellement baissé, au fil des années, qu'ils ne sont bien souvent plus très loin du niveau des allocations-chômage. Du coup certains chômeurs se trouvent en face du faux choix, soit trouver un emploi, ce qui leur ferait perdre l'allocation-chômage, mais avec un salaire à peine supérieur, et des frais parfois importants de transports, de garde d'enfants, et d'impôts plus élevés. Bien souvent, même quand ils peuvent trouver un emploi, ce qui est loin d'être toujours le cas, leurs revenus, déjà dérisoires, diminuent.

Les milieux patronaux s'empressent d'en conclure que c'est parce que les allocations-chômage sont trop élevées et que si elles étaient plus basses, les chômeurs seraient bien obligés d'accepter n'importe quel boulot.

Si les patrons ont des problèmes pour trouver des salariés (mais on voit que leurs problèmes sont très relatifs), ils n'ont qu'à prendre sur leurs profits pour payer un salaire satisfaisant. Seulement, comme toujours ils veulent le travail et l'argent du travail.

André VICTOR

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

SIDA : LE DROIT DE VIE ET DE MORT DES TRUSTS PHARMACEUTIQUES

Près de vingt ans après son apparition, l'épidémie de SIDA continue de progresser. Plus de 20 millions de morts ; 36 millions de malades aujourd'hui, ce qui dépasse de 50 % les prévisions de 1991 de l'OMS.

Sur ces 36 millions de malades, 25,3 vivent en Afrique, 5,8 en Asie du Sud et du sud-est. 9/10èmes des malades sont au sud, les 9/10èmes des traitements au nord. 92 % de la population mondiale bénéficient de 8 % des dépenses totales contre le SIDA. C'est notamment le cas pour les trithérapies, qui certes ne « guérissent » pas de la maladie, mais qui ont tout de même abaissé, en occident, de 60 % le taux de mortalité des malades.

Le cynisme des trusts pharmaceutiques...

Aux Etats-Unis, une trithérapie coûte annuellement 15 000 dollars, alors que le revenu annuel moyen ne dépasse pas quelques milliers de francs en Afrique. Pour les grands trusts pharmaceutiques, et d'abord les cinq plus grands laboratoires qui détiennent les brevets sur les molécules des trithérapies, il est hors de question de les vendre à bas prix, encore moins de les donner. Cité par *Le Monde Diplomatique* de janvier 2000, le directeur général du syndicat national (français) de l'industrie pharmaceutique, Bernard Lemoine, s'explique ainsi : « Je ne vois pas pourquoi on exigerait de l'industrie pharmaceutique des efforts spécifiques. Personne ne demande à Renault de donner des voitures à ceux qui n'en ont pas ! » Que les pauvres laissent prospérer les profits, et aillent donc crever en silence.

Et pas seulement du Sida. Sur 1223 molécules mises sur le marché entre 1975 et 1997, seules 13 sont spécifiquement consacrées aux maladies tropicales. Et encore : cinq d'entre elles sont issues de la recherche... vétérinaire.

La crapulerie des trusts pharmaceutiques ne s'arrête pas là. Certains pays sous-développés, comme le Brésil, l'Inde et plus récemment l'Afrique du sud, ont entrepris de produire eux-mêmes les molécules nécessaires aux trithérapies, pour un prix dix fois moindre de celui proposé par les grands labos. Ce n'est d'ailleurs même pas un strict problème de santé pour ces Etats : le Brésil, par exemple, en traitant ainsi 90 000 malades, a finalement économisé 472 millions de dollars, en évitant des infections dites opportunistes.

Les trusts ont aussitôt crié au scandale ! Au viol de leurs brevets (valables vingt ans) et de la sacro-sainte propriété privée, baptisée ici « intellectuelle » ! Et multiplié les procès.

... Les bonnes paroles et les mensonges d'Etat

Certes, certains gouvernements du tiers-monde (plutôt craintifs quand même) et de nombreuses associations de lutte

contre le fléau ont protesté, comme Act Up qui vient de manifester à Paris pour dénoncer les « morts sous brevets ». En juillet dernier, le « congrès mondial du SIDA » de Durban, en Afrique du sud, a montré du doigt la politique des trusts. Des chefs d'Etat du « G8 » (Chirac en tête !) ont « demandé » une conférence pour « l'accès aux soins des pays pauvres ». Le président de la très officielle « ONU-SIDA » demande un « pacte entre les industriels et les pays concernés », dans l'intérêt de tous, prétend-il...

Pour sauvegarder leur image, les trusts ont donc promis de donner quelques molécules et de négocier des « ristournes » avec chaque Etat. Mensonges et belles paroles. Six mois plus tard, le Sénégal a obtenu une trithérapie à un coût réduit de 70 % pour... 900 malades. C'est tout. A l'échelle du monde.

La solution est pourtant à portée de main. Il suffirait de déchirer ces brevets au nom desquels on laisse mourir sans soins des dizaines de millions d'êtres humains ; que les pays du tiers monde industrialisent eux-mêmes les molécules, et que l'on confisque par la même occasion le droit de nuisance des trusts. Selon les experts, il ne faudrait que quelques milliards de dollars pour introduire les trithérapies en Afrique, lutter contre les infections opportunistes, généraliser la prévention et prendre en charge les orphelins (à comparer aux 400 milliards de dollars que pesait l'industrie pharmaceutique mondiale en 1999). Mais ce serait sans doute déjà un petit bout de communisme...

Les grands Etats impérialistes font en réalité le contraire. Celui des Etats-Unis, par exemple, a encore montré récemment sa pleine solidarité avec ses trusts. En 1998, en Thaïlande, deux firmes locales ont mis sur le marché un traitement contre la méningite à cryptocoque, une maladie mortelle liée au SIDA, pour trois fois moins cher que le produit équivalent du laboratoire américain Pfizer. Alerté par celui-ci, le gouvernement américain a menacé la Thaïlande de taxer ses exportations. Les produits thaïlandais ont finalement été interdits à la vente. De même, quand en 1997 l'Afrique du sud a promulgué une loi autorisant la fabrication des molécules pour les trithérapies, en ignorant les brevets déposés, le vice-président Al Gore en personne a multiplié les chantages à la dette et aux importations pour faire reculer le gouvernement sud-africain.

Le virus HIV n'est pas le seul ennemi de l'humanité dans cette histoire. Le capitalisme est lui-même un virus immuno-déficient qui anéantit la capacité de la majeure partie de l'humanité à se battre contre les maladies.

Bernard RUDELLI

Le numéro 12 (novembre-décembre) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire, un dossier sur « l'école en crise » et le mirage de la démocratisation scolaire. Des articles sur l'effondrement des salaires réels depuis 1982, les grèves sur les salaires en Belgique ; la situation des Tziganes en France et en Europe ; la révolte palestinienne ; des correspondances d'entreprise (grèves à Limoges ; chez les opérateurs télécom à Bagnolet ; enquête CGT sur les salaires à PSA Aulnay sous Bois).

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction. Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Pour le « retour à l'emploi »

LES CHÔMEURS DEVRONT ENCORE ATTENDRE

Dans les jours qui viennent, le gouvernement devrait donner officiellement son aval pour l'entrée en application du nouveau système régissant l'assurance chômage : le Plan d'Aide de Retour à l'Emploi, le PARE.

Il n'y a pas à s'en glorifier. Car ce n'est certainement pas sur cet accord que les 2,3 millions de chômeurs (en reprenant les chiffres discutables du gouvernement) devront compter pour trouver un emploi.

Le cinéma lancé par le syndicat des patrons, le MEDEF, autour de sa « refondation sociale » dont le PARE est un des fleurons, ne changera rien au fait que si les chômeurs peuvent cesser de l'être, ils ne pourront l'attendre de la pseudo-bienveillance du patronat, même s'il a la bénédiction de Jospin.

Dans le dispositif que se prépare à avaliser le gouvernement il n'y a rien pour contraindre les patrons à embaucher, sans parler même d'embaucher à un salaire correct et à contrat à durée indéterminée. Même pas des sanctions et des contraintes contre l'emploi des heures supplémentaires en masse.

Et puis comment ose-t-on se glorifier d'une situation qui voit la grande majorité des sans-emplois rester exclus de ce système d'aides, tout comme elle l'était du système précédent, puisque seuls un peu plus de 40 % des demandeurs d'emploi officiels resteront indemnisés, sans parler de ceux qui ne sont même pas recensés parce qu'ils font un petit job de quelques heures par semaine.

La seule chose concrète qui va sortir de cet accord, alors que les fortunes patronales et bourgeoises explo-

sent, c'est encore un cadeau au patronat, au travers d'une baisse de cotisations de plusieurs milliards qui pourrait mettre le système d'indemnisation à mal à cause du déséquilibre financier qu'il pourrait entraîner. La suppression de la dégressivité des indemnités Assedic qui était la seule vraie nouveauté par rapport à la situation antérieure pourrait s'envoler aussi vite qu'elle est venue. Quant à l'indemnisation des chômeurs elle restera, malgré les excédents financiers annoncés (qui sont le résultat de mesures restrictives existantes) toujours aussi insuffisante, toujours aussi limitée dans le temps. Et au gré de ce que décidera l'ANPE, en fonction des pressions gouvernementales, des dizaines de milliers de chômeurs se retrouveront chaque année, tout autant que par le passé, radiés de leurs droits.

Le gouvernement avalise une situation qui voit aujourd'hui encore près de 500 000 chômeurs en fin de droits devoir se contenter de 2500 francs par mois pour survivre, sans parler de près d'un million d'allocataires du RMI, qui pour la majorité ne sont même plus recensés comme demandeurs d'emploi officiels.

Pour éradiquer le chômage, la mise en œuvre qu'il entraîne et la pression à la baisse des salaires pour tous les salariés qu'il provoque, il faudra une politique qui permette à la classe ouvrière de récupérer son dû sur les richesses qu'elle produit. Car on constate aujourd'hui que, malgré « la reprise » tant vantée, les salaires restent à la traîne ce qui prouve que le patronat continue d'avoir l'initiative. Et pour renverser la vapeur, il faudra la riposte du monde du travail.

Paul SOREL



Manifestation contre le chômage le 28 septembre 2000 à Paris.

Marché des lycées d'Ile-de-France

T'AS PAS CENT BRIQUES?



■ Le marché des lycées d'Ile-de-France qui défraye la chronique à la suite des mises en examens de divers politiciens n'a pas été une mince affaire. Durant environ sept ans, de 1989-1990 à 1996, la rénovation d'environ deux cents lycées a coûté 28 milliards, soit une moyenne de 140 millions pièce, une paille!

Sur cette somme, les entreprises qui emportaient le marché reversaient 2% aux partis

politiques, soit 560 millions. Les 98% restants, elles les empochaient. Bien entendu, la rénovation avait un certain prix de revient. Mais on imagine toutefois que les patrons de ces entreprises faisaient un confortable bénéfice. De combien? On n'en saura que la partie affichée du bilan comptable.

Toujours est-il que ces entreprises ont empoché près de 27,5 milliards. Quelles entreprises?

C'est la Coteba qui a emporté la plupart des marchés. La Coteba n'est pas très connue sous ce nom. En fait, c'était une filiale de la Générale des Eaux, devenue aujourd'hui Vivendi, qui l'est bien plus.

Cette Coteba obtenait-elle les marchés parce qu'elle proposait le meilleur service au meilleur prix? C'est loin d'être évident. On notera que deux élus RPR parisiens, Pierre Lellouche et Michel Bulté (qui se présentent aujourd'hui sur les listes de Séguin!), ont été salariés durant un an à la Coteba. Pour y faire quoi? L'avocat de Lellouche s'explique de la façon suivante: «A

l'époque, mon client était chargé de mission auprès de Jacques Chirac à la mairie de Paris et consultant pour deux sociétés, Spie Batignoles et effectivement Coteba». Belle osmose entre la vie politique parisienne et les bétonneurs!

De toute façon, ce sont les contribuables qui ont payé cette fameuse rénovation des lycées, bien ou mal faite, qui comprend les 2% et les bénéfices des entreprises. La justice s'en prend à juste titre pour le moment aux politiciens véreux. Mais les patrons desdites entreprises se font passer pour des victimes. Ils étaient soumis à un véritable « racket », s'ils

voulaient le marché ils devaient payer, entend-on dire. Et pour le moment la justice ne leur demande pas de comptes.

En fait, elles étaient bien plus bénéficiaires que victimes. D'autant que dans ce racket, c'était aux contribuables que l'on présentait en fin de compte la facture, facture qui permettait aux partis politiques de prélever une dîme, mais aux sociétés de BTP d'empocher le principal.

C'est à elles aussi qu'il faudrait demander de rendre des comptes dans tous les sens du terme.

A.V.

Conseil Régional de Lorraine

Des aides pour créer des emplois...

...À DES ENTREPRISES QUI LICENCIENT!

« Allez-vous financer un groupe qui supprime des emplois, peut-être à moins de 200 km d'ici? » C'est la question que notre camarade Christiane Nimsgern, élue Lutte Ouvrière au Conseil Régional de Lorraine, a posée en séance plénière à propos d'une aide concernant l'implantation de Tenneco Automotive à Fameck (Moselle).

« Tenneco, a-t-elle dénoncé, recevra 11 millions, dont 5,5 par la Région. Mais le plus scandaleux, c'est qu'on vient d'apprendre par la presse (le journal Les Echos du 2 novembre 2000) que Tenneco va supprimer 700 emplois dans le monde, dont 415 en Europe. Tenneco possède deux sites en France, un en Mayenne et un autre, tout près d'ici, à Wissembourg. »

Eh bien, oui, ils vont financer: droite et PS ont voté pour, PC et Verts s'abstenant. Notre camarade votant contre.

À la même séance, deux autres aides à des entreprises qui licencient sont venues en débat.

D'abord, un projet d'implantation de Pilkington Glass à Freyming-

Merlebach. « Voilà un groupe qui fait 1,15 milliard de francs de bénéfices et à qui les pouvoirs publics vont apporter, sur un plateau, plus de 133 millions d'aides publiques, dont 17,6 millions pour le compte de la Région Lorraine.

Or Pilkington a supprimé 10 000 emplois dans le monde depuis 1997. Malgré tout, vous voulez l'aider? Et pourquoi? Pour arrondir ses bénéfices ou pour le féliciter d'avoir supprimé des milliers d'emplois? » Sans doute les deux, puisque cette aide a été votée par les mêmes que pour Tenneco.

Enfin, la Région Lorraine présentait un projet de 20 millions d'aides publiques, dont 8,5 du Conseil Régional, pour une zone industrielle dans la banlieue de Nancy. Elle justifiait la dépense par les emplois maintenus grâce au déménagement d'Alstom de ses vieux locaux nancéens vers cette nouvelle zone.

« En commission, a souligné notre camarade, on m'a dit qu'il valait mieux que les emplois restent à Nancy plutôt qu'ils partent à Londres. Le chantage à

la délocalisation est une honte, qu'il soit le fait des groupes industriels ou des hommes politiques qui s'en font le relais.

Car pourquoi faudrait-il céder au chantage d'Alstom? Pourquoi ce ne seraient pas les pouvoirs publics qui feraient le chantage de retirer à l'Alstom toutes les commandes publiques dont il bénéficie, s'il délocalise, ou s'il persiste à supprimer des emplois comme il le fait depuis un an?

Vous aidez des trusts qui non seulement font des bénéfices, mais en plus licencient. Je vote bien sûr contre cette aide. »

Droite et PS ont été rejoints cette fois par le PC et les Verts qui ont approuvé ce projet en expliquant qu'il s'agissait d'aménagement de zone industrielle, et non d'une aide directe à une entreprise.

Des millions – versés directement ou indirectement – à des entreprises qui par ailleurs licencient, voilà qui n'émeut pas grand monde dans les Conseils Régionaux...

Un nouveau cadeau au patronat

C'EST L'ÉTAT QUI RÉGALE

En septembre dernier, la Cour de Justice de la Communauté Européenne a rendu un arrêt autorisant les entreprises françaises à ne plus payer la TVA sur les frais de réception, d'hébergement ou de spectacle offerts à leurs clients ou à leurs fournisseurs (ce que ne permettait pas le droit fiscal français jusqu'à présent). Une réduction qui ne manque pas d'intérêt pour les patrons et qui, par contre, aboutit à un manque à gagner pour les caisses de l'État estimé à 7 milliards de francs par an.

Mais le cadeau ne s'arrête pas là. Les entreprises sont autorisées à demander le remboursement de cette part de TVA sur les cinq années qui viennent de s'écouler (depuis le 1^{er} janvier 1996), à condition d'effectuer leur réclamation avant le 31 décembre 2000. Et depuis quelques semaines, certains patrons ont mis leurs services de comptabilité au travail pour faire les comptes et rassembler les justificatifs, allant même jusqu'à embaucher des intérimaires pour les aider... Un cadeau supplémentaire pour Noël, c'est toujours bon à prendre.

Argentine

36 heures de grève générale LA CLASSE OUVRIÈRE A MO

Secoué depuis des mois par le scandale d'une distribution de pots-de-vin à des sénateurs, affrontant des émeutes dans les régions les plus touchées par la dégradation économique, le gouvernement argentin du président radical Fernando de la Rúa vient d'être contesté par une grève générale de 36 heures appelée, les 23 et 24 novembre, par les principales confédérations syndicales du pays : la CGT dissidente, la CTA et même la CGT officielle, généralement plus conciliante avec ce gouvernement, qui s'y est ralliée au dernier moment.

Un mécontentement grandissant

Les porte-parole du gouvernement ont d'abord essayé de décourager par avance les grévistes. Il y a eu toute une série de déclarations et de pressions sur le thème : cette grève générale est « inopportune et injustifiée ». Avec un chômage en plein développement (si le chiffre officiel est de 16 %, le travail au noir est estimé à 40 %), de nouvelles émeutes de la misère dans le nord-ouest du pays, des salaires insuffisants, des pensions de retraite qui ne permettent pas de vivre (et encore faut-il que salaires et pensions soient versés !), la classe ouvrière argentine a au contraire toutes les raisons de montrer sa colère et son mécontentement.

Il fallait bien du culot pour affirmer, comme l'a fait ce gou-

vernement, qu'il « défend bien mieux les travailleurs que ne le font ses syndicats ». Certes, les dirigeants syndicaux sont bien loin d'être des défenseurs acharnés de la classe ouvrière, mais ce gouvernement, lui, vient de distribuer des pots-de-vin à des sénateurs pour qu'ils votent une nouvelle loi de « réforme du travail », aggravant encore les conditions d'existence des travailleurs.

La grève générale a d'ailleurs été d'autant plus marquante que l'aile marchante de la CGT dissidente, la CGT dirigée par Hugo Moyano, est composée de camionneurs, un secteur qui s'est énormément développé puisque, dans le cône sud-américain, on fait surtout appel aux transports routiers pour acheminer les marchandises.

Cet appel à la grève fait suite à un mécontentement grandissant devant un gouvernement

qui, pas plus que son prédécesseur, n'a la volonté politique de s'en prendre au chômage, déjà très élevé sous Menem, mais qui a pris de l'ampleur ces derniers temps en ramenant une situation explosive dans les provinces les plus déshéritées.

Bien sûr, la décision de la bureaucratie syndicale de lancer ce mouvement de grève comportait aussi des arrière-pensées. Les dirigeants des deux CGT entretiennent encore d'assez bonnes relations avec le parti péroniste, retourné dans l'opposition depuis la défaite de Menem. Et, dans la mesure où des sénateurs péronistes sont compromis dans l'affaire des pots-de-vin, redorer un blason terni rentrait dans les calculs des dirigeants syndicaux. Il n'empêche qu'ils ont aussi permis que s'exprime la colère du monde du travail face à une situation qui ne cesse de se dégrader.

Une grève bien visible

Cette colère a pris de multiples formes. Ici de grandes artères désertes, là des routes barrées par des camionneurs ou des piquets de grève. Les femmes de la CGT dissidente sont allées manifester sous les fenêtres du Parlement. Les travailleurs de l'aéronautique ont barré les accès des aéroports. Les chauffeurs de taxis ont bloqué la circulation sur la plus large avenue de Buenos Aires. Les travailleurs des services publics, eux, barraient les routes de plusieurs grandes artères de la capitale. Des ouvriers métallurgistes se sont chargés d'en faire autant sur les périphériques.

La grève était visible y compris dans les banlieue proches. Elle a touché également la province de Buenos Aires, très ouvrière, la ville de Cordoba, les provinces de Neuquen, Tucuman, Santa-Fe, etc.

Chili

LA MISE AUX ARRÊTS DI

Après un peu plus de cinq cents jours de cauchemar (doré) lors de sa résidence forcée en Grande-Bretagne, Pinochet avait certainement espéré couler des jours heureux une fois de retour dans la mère-patrie. N'avait-il pas tout prévu pour assurer son impunité ? Il lui faut cependant affronter, depuis août dernier, une situation voisine de celle des généraux argentins, qui eux aussi croyaient avoir tout prévu. Comme pour les anciens dirigeants de la junte argentine, une partie des crimes commis pendant sa dictature lui sont revenus dans la figure comme un boomerang oublié. Et Pinochet se retrouve depuis le 1^{er} décembre menacé de la même peine que ses compères argentins : aux arrêts de rigueur chez lui.

C'est en effet la peine requise par un magistrat de la Cour d'appel de Santiago, la capitale du Chili. Il a décidé d'inculper

l'ex-dictateur pour les crimes commis par la « caravane de la mort », une unité militaire qui avait exécuté sans jugement 75 prisonniers politiques en 1973. Les militaires de cette unité se déplaçaient de ville en ville en hélicoptère, porteurs de listes de militants; ils s'attaquaient aux militants ouvriers, aux responsables des partis de gauche en utilisant les méthodes des commandos : à la grenade, au couteau, au pistolet-mitrailleur. Les prisonniers étaient froidement exécutés. Le dictateur a été déclaré par le juge « auteur intellectuel » et « coauteur » de ces crimes de la soldatesque chilienne.

La reconnaissance de ce crime vient s'ajouter à celle, admise par la Cour suprême chilienne en août dernier, des exécutions ayant eu lieu immédiatement après le putsch du 11 septembre 1973, le coup d'Etat sanglant de l'armée chilienne qui devait mettre non seulement un terme au régime du président socialiste Allende, mais surtout réprimer violemment le mouvement ouvrier et les organisations de la gauche. L'immunité parlementaire que Pinochet s'était octroyée à lui-même, avec le soutien de l'armée, avait été levée une première fois pour ces crimes.

Ses avocats, en présentant un recours, ont obtenu que l'application des arrêts de rigueur soit suspendue. Ils recommencent la même comédie qu'en Angleterre, arguent de la mauvaise santé du dictateur et de la nécessité d'at-

tendre les résultats de ses examens de santé pour savoir s'il peut être incarcéré ou non. Son retour d'Angleterre, où il était apparu, à sa descente d'avion, plutôt guilleret, avait plutôt suggéré que tout cela était une mise en scène, alors

destinée à permettre aux autorités britanniques de sauver la face. Et ces requêtes sur la santé du dictateur sont d'autant plus choquantes que lui n'a guère montré d'humanité vis-à-vis des opposants qu'il a fait assassiner.



Manifestation à Santiago en août dernier.

e : NTRÉ SA FORCE

Devant ce mouvement de grève, les ministres ont eu des réactions variées. La ministre du Travail, à qui tout le monde reproche qu'elle n'en crée guère, s'est ridiculisée en essayant de minimiser l'ampleur de cette grève. Le ministre de l'Économie, qui a joué les syndicats les uns contre les autres en prétendant qu'il pouvait seulement dialoguer avec le CTA. Mais, au terme des 36 heures de grève, le gouvernement a bien dû admettre que la grève avait été forte.

Il reste que le seul geste concret venu pour le moment de la part de De la Rúa a consisté à annoncer aux forces armées que, dès qu'il le pourrait, les soldats seraient les premiers parmi les employés de l'État à bénéficier d'un relèvement des salaires, comme pour s'assurer, en cette période de troubles grandissants, du soutien de l'appareil de répression.

Il faut dire qu'en Argentine, il

est bien difficile de parler d'embellie économique. Un conseiller du ministre de l'Économie a même prédit un avenir sombre : des pensions et retraites pouvant dégringoler à 50 dollars (trois à quatre fois moins qu'actuellement), des salaires qui vont encore baisser et le chômage qui pourrait atteindre... 30 % !

Si la bourgeoisie argentine entend maintenir sa domination dans des jours plus sombres, la classe ouvrière doit se préparer tout autant. L'un des problèmes est qu'aussi bien les dirigeants des appareils syndicaux, qui cherchent ainsi à faire diversion, mais malheureusement également le PC et l'extrême gauche, ne désignent pas clairement les adversaires des travailleurs argentins : la grande bourgeoisie et son appareil d'État. Ils se contentent, par exemple, de montrer du doigt le FMI comme source de tous les maux. Comme si ces exploiters bien argentins n'existaient pas !

La grande braderie des entreprises nationales, menée pendant les dix ans de présidence péroniste, a ouvert l'économie argentine aux capitaux spéculatifs, entraîné les restrictions budgétaires pour les services publics, rendu de plus en plus difficiles les conditions d'existence du monde du travail. En revanche, la bourgeoisie argentine ne s'est pas appauvrie ; bien au contraire, elle a été l'une des principales bénéficiaires de l'appauvrissement général de la population.

Cette journée et demie de grève a montré que la classe ouvrière a des atouts, sa force, son nombre, et qu'effectivement elle peut paralyser la vie économique quand elle se mobilise collectivement. Mais, pour vaincre, elle a aussi besoin d'une politique claire qui désigne à la fois ses véritables adversaires et ses faux amis.

Jacques FONTENOY

Guyane

EXPLOSION DE COLÈRE

A plusieurs reprises ces jours derniers, des manifestations et parfois même des émeutes ont eu lieu en Guyane, ce département français situé sur la côte nord de l'Amérique du Sud. Elles ont été organisées par le « Komité pou nou démaré la Gwyane » (Comité pour le décollage de la Guyane) qui regroupe plusieurs partis politiques indépendantistes ainsi que l'UGT, le principal syndicat, lui aussi indépendantiste.

Dans leur journal du 2 décembre 2000, nos camarades de Combat Ouvrier, qui militent aux Antilles, consacrent leur éditorial à cette explosion de colère. Nous en publions quelques extraits.

« Selon le « Komité », cette manifestation (qui a eu lieu dans la nuit du 27 au 28 novembre) avait pour but de protester contre la décision du gouvernement de remettre en cause ses engagements pris le 24 mars dernier, qui prévoyaient l'ouverture de négociations sur la base du pacte de développement de la Guyane. Refusant de participer à une table ronde prévue à Paris le 18 décembre prochain, le « Komité » réclame que les discussions

aient lieu en Guyane même, sur l'avenir institutionnel. (...) Il dénonce le chômage et la précarité de l'emploi, surtout parmi les jeunes, et le fait que les populations de l'intérieur sont victimes du manque d'infrastructures et de l'enclavement. (...)

Beaucoup de Guyanais réclament aussi de la terre et se déclarent « victimes de la confiscation du foncier par l'État ». L'État français, comme à son habitude, ne prend pas en compte comme il le faudrait ces sentiments de dignité piétinée. Comme à son habitude, il impose ses vues de 8 000 kilomètres.

Aujourd'hui, c'est la loi d'orientation pour l'Outre-mer qui fait problème. Mais le gouvernement refuse de prendre en compte les revendications de ceux qui s'y opposent parce qu'ils jugent que cette loi ne traite pas vraiment des problèmes de fond de la société guyanaise. Il faut savoir qu'en Guyane les deux assemblées locales ont rejeté la loi d'orientation pour l'Outre-mer. (...) Il n'est pas admissible qu'aujourd'hui en Guyane se déroulent encore des scènes de la plus belle époque des colonies ! »

LE PINOCHET

En attendant la suite du recours, le dictateur coule des jours tranquilles dans sa résidence d'été, sous la protection de l'armée. Celle-ci a immédiatement réagi à cette inculpation. Affichant leur « surprise » et leur « indignation », les digni-



itaires de l'armée ont commencé leurs pressions contre le pouvoir civil du président socialiste Lagos. Le chef actuel de l'armée, Izurieta, qui a succédé à Pinochet en 1998, cherche à faire convoquer le Conseil de sécurité nationale, une instance où siègent ensemble représentants du pouvoir militaire et du pouvoir civil. Le vice-président du Chili s'est servi du prétexte de l'absence du président Lagos pour repousser cette réunion. Ce conseil est censé se réunir quand « un acte ou une matière (...) affecte gravement les bases de l'organisation institutionnelle ou peut compromettre la sécurité ». Et évidemment, aux yeux de l'armée, toucher à un Pinochet, malade de surcroît, c'est au moins compromettre la sécurité du pays !

Selon la presse chilienne, l'armée, qui s'était engagée en mars dernier à fournir des informations aux avocats des droits de l'homme sur le sort réservé à plus d'un millier d'opposants, pourrait remettre en cause cette promesse. Leur solidarité avec Pinochet n'est pas la seule raison. L'expérience argentine a montré que de telles enquêtes peuvent déboucher sur l'arrestation en cascade de responsables militaires. Et c'est ce que les militaires cherchent à empêcher.

Il n'est pas sûr cependant qu'ils

y parviennent. En Argentine, quelques interstices dans les différentes lois sur l'impunité des militaires ont suffi pour que des recours et des poursuites soient possibles. Que l'armée collabore ou pas en renseignant les avocats, il faut d'abord qu'il y ait des parents ou des proches des victimes, des juges et des avocats décidés à poursuivre les militaires. Et apparemment ils existent. Les victimes de la barbarie du régime Pinochet ne manquent pas. Quelque 3 197 opposants politiques, disparus ou assassinés de 1973 à 1990, sont actuellement officiellement recensés. Et leurs proches multiplient les plaintes contre le général assassin : il y en a actuellement 180 de déposées.

Lundi 4 décembre, alors qu'une nouvelle plainte pour trois assassinats était déposée, le président Lagos choisissait de se comporter vis-à-vis de l'armée à peu près de la même façon que son lointain prédécesseur Allende : il espérait qu'une rencontre et des échanges de belles paroles avec les militaires pourraient suffire à les calmer. C'est que sa nature profonde de politicien au service de la bourgeoisie lui dicte de ménager l'armée plutôt que de chercher de l'aide du côté de la population.

Jacques FONTENOY

Lutte de Classe n°54

novembre 2000

Au sommaire :

- **Proche-Orient**
La nouvelle Intifada
- **Serbie**
Le remplacement de Milosevic sous l'œil intéressé de l'impérialisme
- **La hausse du brut et les trusts du pétrole**
- **Grande-Bretagne**
Le Scottish Socialist Party – d'une égratignure électoraliste à la gangrène réformiste
- **Tribune de la minorité**
Contre Seillière et Jospin, la riposte nécessaire

Le nombre de milliardaires augmente

LES RICHESSES CRÉÉES ACCAPARÉES PAR UNE MINORITÉ

L'enquête menée par le magazine *Capital* sur les plus grandes fortunes professionnelles de ce pays confirme, s'il en était besoin, qu'une toute petite minorité de riches a vu ces dernières années sa fortune s'accroître de façon vertigineuse, accaparant une part toujours plus grande des richesses produites par les travailleurs au détriment bien entendu de ces derniers.

Le nombre de milliardaires a augmenté, passant de 120, il y a deux ans, à 150 aujourd'hui, et ces riches sont devenus encore bien plus riches. Les mille personnes les plus riches pos-

sèdent ensemble 1 220 milliards de francs contre 900 milliards en 1998. Cette évaluation de leur patrimoine ne tient compte que de la valeur des entreprises ou des actions qu'ils possèdent, c'est-à-dire de parts dans des sociétés, mais ne tient pas compte de leur patrimoine privé : immobilier, œuvres d'arts, etc. Il s'agit uniquement de la richesse qui provient directement de la possession de moyens de production ou de distribution.

C'est toujours Liliane Bettencourt qui reste en tête des plus riches, grâce à l'Oréal et à Nestlé. Son patrimoine « professionnel » a plus que doublé en deux ans pour atteindre aujourd'hui 123 milliards de francs, ce qui représente un accroissement de 93 millions de francs par jour, ou encore de 3,9 millions de francs chaque heure du jour ou de la nuit ! On est bien loin du SMIC horaire.

Les seuls profits qui lui reviennent sous forme de dividendes sur ses actions l'Oréal et Nestlé se sont montés en l'an 2000 à plus de 559 millions de francs. Elle dispose aussi d'autres revenus, dont des « jetons de présence » pour sa participation à divers conseils d'administration, mais ces chiffres-là sont secrets. Les richesses produites vont enrichir un peu plus les riches !

Le plus frappant, dans l'enquête de *Capital*, est la progression considérable depuis deux ans de ces grandes fortunes. Liliane Bettencourt n'est, en effet, pas la seule à avoir vu doubler sa fortune. Ils sont une bonne dizaine dans ce cas parmi les trente plus riches du pays. Et certains d'entre eux ont fait beaucoup mieux puisque Bernard Arnault, deuxième « fortune professionnelle » de France avec 89 milliards, a vu sa fortune multipliée par cinq en deux ans ; celle d'Olivier et

Martin Bouygues, 25 milliards de francs, a été multipliée par 5,5. Celle de François Pinault (le Printemps et la Redoute) n'a augmenté que de 162 % mais atteint tout de même 84 milliards de francs. Et puis il y a la famille Mulliez qui possède Auchan avec plus de 50 milliards de francs, une fortune en augmentation de 80 % ou la famille Halley qui possède Carrefour (plus de 40 milliards) et dont la fortune s'est accrue de 67 % en deux ans. Au sixième rang la famille Dassault ne se porte pas mal avec 39 milliards, une augmentation de 39 %.

Notons aussi que la famille Michelin arrive au 24ème rang des grandes fortunes de ce pays avec 7,5 milliards de francs, que sa fortune professionnelle a augmenté de 9 %, ce qui est une augmentation bien plus élevée que la paye des ouvriers de ses usines. La famille de Wendel, dont fait partie le baron Seillières, arrive au 30ème rang, et

a bénéficié d'une augmentation de 70 % de son patrimoine qui atteint presque les six milliards.

Et ce sont ces grands patrons qui trouvent que les travailleurs gagnent trop, qui refusent des augmentations correctes des salaires, qui aggravent les conditions de travail et accentuent l'exploitation des travailleurs. Ce sont les mêmes qui réclament toujours moins d'impôts et toujours plus d'aides, plus de subventions, plus de dégrèvement de charges !

Alors il serait temps que cela s'inverse et que le travail de la population laborieuse serve à autre chose qu'à enrichir cette toute petite minorité de parasites. Il serait socialement bien plus utile que ces moyens de production ne soient pas aux mains de quelques familles qui s'enrichissent toujours plus, et qu'ils soient mis au service de la population pour satisfaire les besoins vitaux de la collectivité.

Dominique CHABLIS

Le Crédit Lyonnais et les autres

LA FACTURE EST LOURDE

La Cour des comptes vient d'évaluer le montant de l'intervention de l'Etat dans la crise du secteur financier. Le chiffre des pertes enregistrées, par le Crédit Lyonnais essentiellement mais aussi le GAN, le Crédit Foncier de France et le Comptoir des Entrepreneurs, atteindrait 134 voire 144 milliards de francs. Et encore, cette somme, pour importante qu'elle soit, n'est peut-être pas définitive. En tout cas les contribuables auraient encore à payer, si on en reste à ces chiffres, entre 38 et 48 milliards de francs.

Après la publication des comptes, ces chiffres ont été considérés par l'Etat, en l'occurrence le ministère des Finances, comme exagérés. Mais au-delà de la polémique, l'addition est de toute façon salée. Une chose est certaine : un trou énorme a été créé dans lequel ont disparu des dizaines de milliards qui n'ont évidemment pas été perdus pour tout le monde. Quittant les caisses du Crédit Lyonnais, du GAN

et du CFF, ils sont allés grossir les poches d'autres capitalistes, de l'immobilier en particulier.

Mais les gouvernements qui se sont succédé depuis que le scandale a éclaté, se sont bien gardés de réclamer les milliards prétendument disparus à ceux qui se les étaient appropriés. Par contre, ils n'ont aucun scrupule à puiser dans l'argent des contribuables pour que ce soit en fin de compte ceux-ci qui payent les pots cassés. Ce qu'ils devraient continuer à faire jusqu'en 2014.

La crise immobilière était, nous avait-on dit, responsable de cette catastrophe financière. Certes, au milieu des années 1990, on assista bien à une chute des prix dans l'immobilier. Tout ce qui avait été payé dans la période précédente à prix élevé aux promoteurs et aux industriels du bâtiment voyait sa valeur chuter. Si des banques perdaient des milliards, les sommes déjà dans les poches des requins et des spéculateurs du bâtiment et des

travaux publics y restaient bien au chaud.

Et d'ailleurs, pour bien signifier que l'Etat est là pour soutenir les capitalistes, il y avait dans la liste des organismes financiers impliqués dans ce trou, le Comptoir des Entrepreneurs, un établissement privé, dont les dettes ont été elles aussi prises en charge : 13 milliards de francs, ce qui n'est pas rien. Que n'aurait-on pu faire avec de telles sommes : garantir presque une année d'investissements pour développer les infrastructures publiques (Education nationale, routes, hôpitaux...) ou encore payer 700 000 infirmières ou enseignants pendant un an.

Mais ce n'est pas là le souci de ce gouvernement ni de ceux qui l'ont précédé, eux qui ont agi comme pompe à fric des classes populaires pour arroser les profiteurs et les spéculateurs, qu'ils soient des escrocs légaux ou des escrocs tout court.

G.L.

France Télécom

UNE BAISSÉ DES TARIFS QUI A UN FORT GOÛT DE HAUSSE

France Télécom a annoncé une baisse des tarifs sur les communications locales à partir du 5 décembre. Selon la direction, la diminution serait de 5,8 % en moyenne et compenserait la hausse de 6 % de l'abonnement téléphonique, entrée en vigueur en octobre.

Mais quand on regarde de plus près cette prétendue baisse, on a des surprises.

Certes, la première minute de conversation ne coûte plus que 0,60 franc au lieu de 0,74 franc, mais c'est ensuite que les choses se gâtent. Téléphoner durant deux minutes coûte désormais 0,82 franc au lieu de 0,74 franc, et le pompon est atteint pour une discussion de trois minutes qui passe de 0,74 franc à 1,04 franc, soit une hausse de 40 %. Il faut parler huit minutes pour trouver une stabilité des tarifs et neuf minutes pour obtenir une légère baisse (-3 %).

France Télécom n'ignore probablement pas que le téléphone sert à communiquer sans forcément couper au milieu d'une phrase à la cinquante-neuvième seconde, ou faire systématiquement durer le plaisir une bonne dizaine de minutes.

Et puis, il y a les hausses de l'abonnement, quatre en quatre ans, qui l'ont fait passer de 45,76 francs à 82,31 francs par mois.

L'utilisateur est donc mis davantage à contribution. Et ce n'est pas la seule cause des profits spectaculaires de France Télécom, qui ont atteint 25 milliards de francs au premier semestre : l'aggravation des conditions de travail des 135 000 salariés les a aussi largement alimentés. En fait, les mesures contre les usagers et celles contre les travailleurs sont deux volets d'une même politique à laquelle le gouvernement, qui possède encore la tutelle sur France Télécom, donne son feu vert.

Alstom - Belfort

LGE A DÛ REMBALLER SES LICENCIEMENTS

Le vendredi 24 novembre, la quasi-totalité des 160 ouvriers et employés de LGE se sont mis en grève totale et ont bloqué durant deux jours et demi les portes de l'Alstom à Belfort où travaillent plus de 6000 personnes.

La raison de cette grève était l'envoi de deux lettres de licenciement. Cela faisait un moment qu'à LGE la coupe se remplissait. Cette entreprise avait repris les activités d'emballage, de transport et les magasins dans le cadre des externalisations faites par Alstom. Menaces, pressions, licenciements pour n'importe quel motif pleuvaient.

La direction LGE reprochait à une employée d'être partie de son travail pour se rendre chez son médecin sans avoir pointé. Malade et dépressive, on voulait l'obliger à changer de poste. Quant à « Jeannot », puisque tout le monde l'appelle ainsi, son crime était d'avoir quitté un examen de fin de stage six minutes avant l'heure pour pouvoir prendre son train, en demandant l'autorisation à l'examineur. Pour couronner le tout, les faits

étaient qualifiés de faute grave afin de priver ces camarades d'indemnités de licenciement.

Ces motifs étaient non seulement ressentis comme arbitraires mais comme une menace pour tout le monde. Le jeudi après-midi, un contremaître et trois autres responsables allèrent demander au directeur de retirer les sanctions. Pour toute réponse, il les somma de mieux choisir leur camp et de le soutenir.

C'est dans cette situation que la grève éclata. Dès le lundi, les grévistes bloquèrent toutes les portes d'accès au site, empêchant ainsi toute entrée et sortie de matériel.

Les grévistes voulurent s'adresser à la direction Alstom qui les avaient livrés à un si beau « partenaire » mais ils trouvèrent portes closes et huissier. Ils s'adressèrent alors à un directeur parisien de LGE qui répondit, au téléphone, qu'ils n'étaient « qu'une bande de fainéants, d'alcooliques et de cas sociaux ! »

Cela ne fit qu'accroître la détermination de tous, dont la cause gagnait toujours en sympathie dans toute l'usine.

Il faut rappeler qu'Alstom tente de faire passer un plan de licenciements de plus de mille personnes à Belfort. Jusqu'à présent la direction s'en tire plutôt bien puisqu'il n'y a pas

encore eu de réaction d'ampleur. Mais elle peut se produire. Alstom a pu craindre qu'une situation difficile pour elle puisse se développer. Pour preuve,

Jeannot. Comme il n'était pas question pour les travailleurs d'en rester sur ce demi-succès, la grève continua donc. A la sortie de midi, les grévistes aidés par les militants syndicaux

vistes étaient fiers et heureux. Ceux que l'on traitait de « fainéants, d'alcooliques et de cas sociaux » avaient fait plier les arrogants.

Cé premier succès obtenu dans cette usine depuis long-



Manifestation contre les suppressions d'emplois à Belfort le 15 mars 2000.

elle n'a même pas osé déplacer les caisses bloquant les portes, alors que la nuit les grévistes n'étaient pas présents.

Mercredi matin, la direction revenait sur un des deux licenciements, mais pas sur celui de

Jeannot.

Les directions de LGE et d'Alstom ont pu estimer la réalité du soutien et, vers 14 heures, la levée pure et simple des sanctions fut annoncée.

C'est peu dire que les grévistes

il est permis d'espérer qu'il contribuera à donner un nouveau souffle à la lutte contre les plans de licenciements d'Alstom.

Correspondant LO

Citec - Bordeaux

Depuis le 22 novembre, la quasi-totalité des travailleurs de la Citec, à Bordeaux, sont en grève reconductible.

La Citec est une entreprise de 160 salariés, disséminés sur 14 sites en France, spécialisée dans la fourniture de bacs-poubelles et dans le nettoyage de ce matériel.

La grève est surtout suivie au Plessis-Bouchard, dans la région parisienne, et à Bordeaux où la Citec emploie une quarantaine de personnes, suite à la concession d'un marché passé avec la Communauté urbaine de Bordeaux, qui regroupe Bordeaux et les plus grosses communes de sa banlieue.

Le travail commence à

5 heures du matin et nécessite l'utilisation de produits désinfectants qui irritent les yeux, la gorge et font tousser. Mais la direction se refuse à nous informer des dangers de leur utilisation. Les travailleurs de la Citec perçoivent un salaire voisin du Smic, auquel s'ajoutent des primes de rendement, quand il y en a.

Le mouvement a démarré à l'annonce de négociations sur les 35 heures. Avant toute négociation à ce sujet, les travailleurs ont exigé de discuter de la question des salaires : ils réclament une augmentation mensuelle de 350 F, avec effet rétroactif au 1er janvier 2000.

A Bordeaux, ils revendiquent en outre la réintégration de leur camarade, délégué syndical CGT, que la direction a licencié après lui avoir fait subir des pressions de toute sorte pendant plus d'un an.

A cela s'ajoutent d'autres revendications, comme l'alignement de la prime de panier de tous les sites sur celle de Bordeaux, la plus élevée (40 F par jour), la transformation des emplois en intérim en emplois avec contrat à durée indéterminée, l'amélioration des conditions d'hygiène en incluant le temps de nettoyage des véhicules dans le temps de travail...

Après plus d'une semaine

de grève, la direction continue à faire la sourde oreille et durcit le ton.

En guise d'augmentation de salaire, elle propose 200 F brut, ce qui est jugé inacceptable par les grévistes, qui tiennent bon et font appel à la solidarité en s'adressant à la population de la Communauté urbaine et surtout aux salariés des entreprises situées dans le secteur de la Zone Industrielle de Bordeaux-Nord où est implantée la Citec.

Les élus de la Communauté urbaine, dont Juppé est le président, déclarent qu'ils n'appliqueront pas intégralement les amendes prévues par le contrat de nettoyage passé avec

la Citec si elle n'assure pas ses prestations. Ce geste profite plus à la Citec qu'aux grévistes. Par contre, ils ne prennent nullement position pour qu'une entreprise ayant passé un marché avec eux accorde ce qu'exigent ses salariés.

La direction de la Citec a annoncé qu'elle allait faire appel à une cinquantaine « d'intervenants extérieurs » pour tenter de contrer les effets de la grève.

On en était là à la veille du 4 décembre, mais les travailleurs de la Citec ont voté massivement la poursuite de la grève et la direction risque de s'apercevoir qu'il y avait un os au fond de ses poubelles.

EN GRÈVE!

**Rhodia
Belle-Etoile
Saint-Fons - Rhône**

IL FAUT DES EMBAUCHES

Les travailleurs en 5x8 d'un atelier de l'usine Rhodia Belle-Étoile à Saint-Fons, l'atelier BH, viennent de faire six jours de grève, du 23 au 28 novembre.

Cet atelier fabrique, entre autres, du sel de nylon qui alimente un autre secteur de l'usine, ainsi qu'une autre entreprise du groupe (Rhodia Engineering Plastics) sur le même site.

Depuis un mois, le personnel d'une des équipes demandait l'embauche d'un ouvrier intérimaire qui remplissait un poste vacant. Or, début octobre, la direction décidait de mettre fin à son contrat et de faire venir un autre intérimaire pour le remplacer. Cela confirmait ce que pensaient beaucoup de travailleurs en 5x8, à savoir que la direction avait l'intention de supprimer à terme un poste de travail dans chaque équipe.

Un deuxième problème était celui de la réduction du temps de travail. Les ouvriers postés demandent le maintien du 5x8 et la suppression de 18 remontes sur l'année, durant lesquelles ils doivent revenir à l'usine en journée.

La direction ne voulant rien entendre, la grève était décidée, appelée par la CGT (la CFDT se prononçant contre), pour les équipes de BH, soit 40 travailleurs. Ce

refus de la direction est d'autant plus révoltant que, sur les dix premiers mois, le groupe Rhodia réalisait un chiffre d'affaires en hausse de 23 % par rapport à 1999, le « résultat opérationnel » ainsi que « l'excédent brut d'exploitation » étant eux aussi en augmentation.

Mardi 28 novembre, au bout de six jours de grève, les travailleurs décidaient de reprendre le travail.

La direction n'a rien cédé. Sa politique depuis quelques mois, à BH comme dans d'autres secteurs du site de Belle-Étoile, est le refus systématique, alors que depuis une dizaine d'années, la plupart des grèves avaient permis d'obtenir au moins une partie des revendications. La nouvelle direction du groupe Rhodia entend rappeler au personnel que la satisfaction des actionnaires est sa priorité.

De toute façon, les problèmes demeurent. La productivité a encore augmenté et il y en a assez de se tuer au travail. Beaucoup ont pris conscience que la lutte ne sera pas forcément facile et que, comme dans l'usine, partout ce sont les mêmes problèmes, il faudra être plus nombreux la prochaine fois.

Correspondant LO

**Renault
Rueil
Hauts-de-Seine**



LES 35 H, ÇA SE PAUSE MAL!

Dans l'établissement de Rueil/Lardy, les temps de pause de 20 minutes par jour issus des accords sur la RTT appliqués chez Renault font encore parler d'eux.

Dès le départ des négociations sur la RTT en 1999, afin de rendre minimale la réduction réelle du temps de travail, la direction de Renault avait découpé la journée de travail en temps de travail effectif, temps de pause journalier, et temps de formation cumulable sur une ou plusieurs années. Cet artifice lui avait permis d'appliquer une RTT de 1 h 30 par semaine en moyenne au lieu de 4 heures.

Sur les sites de production, les temps de pause indispensables aux ouvriers étaient prévus et organisés par le patron, même si bien souvent des accords locaux d'aménagement du temps de travail ont permis leur remise en cause, notamment en repoussant ces pauses en fin de poste. Mais comme il fallait harmoniser la RTT sur l'en-

semble de l'entreprise, les établissements de l'ingénierie (Rueil, Lardy, Guyancourt, Aubevoye) et du tertiaire (au siège) se sont retrouvés avec une pause qui jusqu'alors n'avait jamais existé et qui est inapplicable dans le cadre de l'accord général. Vingt minutes tous ensemble, c'est évidemment une absurdité, compte tenu de la manière dont est organisé le travail.

Du coup la direction a laissé filer les choses, insistant sur le fait que les salariés étaient libres de prendre leur pause quand ils le voulaient et comme ils le voulaient. Mais ça, c'est de la théorie. En réalité, il est difficile de dire à quel moment on est en temps de pause : dès qu'on va aux toilettes, boire un café ou fumer une cigarette, même à l'occasion de n'importe quel déplacement, cela peut être considéré par la direction comme un temps de pause. Ce qui prouve que ces 20 minutes ne sont qu'une arnaque destinée à ne pas réduire le temps de travail.

La CGT a donc pris l'initiative d'organiser une

pause collective à Lardy et à Rueil, pour mettre les pieds dans le plat. A Rueil, elle l'a fait chaque jeudi et cela a connu un petit succès, suffisant en tout cas pour gêner la direction, qui a immédiatement mobilisé sa hiérarchie pour faire pression sur les travailleurs, en déclarant que ces rassemblements seraient considérés comme des débrayages.

Alors, s'agit-il d'un temps de pause ou d'un débrayage ? Dans les deux cas, la direction se contredit. Si c'est une pause, les salariés peuvent faire ce qu'ils veulent. Si c'est un débrayage, c'est l'accord RTT qu'il faut entièrement revoir.

Jeudi 30 novembre, la direction a franchi un pas de plus dans le ridicule lorsque nous avons reçu les feuilles de paie. Parmi ceux qui ont participé à ces pauses, certains étaient sanctionnés, d'autres non. Difficile d'être plus arbitraire !

Ce cafouillage est le signe que la direction est bien empêtrée avec cette affaire. Un encouragement pour aller plus loin.

Correspondant LO

**Méto de
Marseille**

Mardi 5 décembre était le 9^e jour de grève des gardiens du métro de Marseille et de certaines entrées du Port. Ce jour-là c'est à la direction du Port que les gardiens ont manifesté; les jours précédents ils étaient massés au métro ou à certaines portes du Port pour réclamer d'être en nombre suffisant dans les stations à risque et pour obtenir une prime de Noël de 1500F.

Ils travaillent à la HGS, qui a pris la suite d'une autre société de gardiennage. Mais les donneurs d'ordres sont toujours la Régie des Transports de Marseille (RTM) et le Port. Un protocole d'accord après les grèves précédentes précisait que les 124 gardiens devaient être repris par la nouvelle société de gardiennage. De nouveaux moyens devraient être donnés par la Régie des Transports de Marseille (RTM) afin que les sociétés assurent les postes de travail et paient des

salaires corrects et les primes.

Mais le problème N°1 est que justement pour réduire ce que tous ces patrons et directeurs appellent « les dérives budgétaires », la RTM comme la HGS veulent mettre le moins de monde et payer le moins possible. Ainsi la direction de la société de gardiennage a envoyé une lettre aux employés précisant qu'elle avait difficilement mis de côté 500 000 F, obtenus avec un découvert bancaire, afin de payer une prime de Noël de 640 F à l'en-

semble du personnel, et qu'elle irait jusqu'à augmenter encore un peu son découvert en versant 700F ! Voilà qui fait bien loin du compte et n'est pas susceptible d'attendrir les gardiens qui arrivent difficilement au SMIC.

La société a déclaré en outre qu'elle se verrait contrainte de déposer le bilan si le travail ne reprenait pas.

Mais dans tout cela les revendications des gardiens ne sont pas du tout satisfaites. Sur le Port, il y

a peu de temps, des voyageurs agressifs et irrités par les tracasseries de la direction des compagnies de navigation avaient envoyé à l'hôpital un gardien qui était seul pour résoudre tous les problèmes, et abattu son chien.

Et quand les gardiens revendiquent, ils apprennent par presse interposée (*La Provence*) que la surveillance pourrait se faire par caméra, s'ils se montrent trop gourmands. « *Trop gourmands* » avec un petit SMIC, il faut oser le dire !

LA GRÈVE DES GARDIENS

General Motors - Strasbourg

Pour 500 francs d'augmentation

TROIS JOURS DE GRÈVE

A General Motors Strasbourg, deux mouvements de grève ont tour à tour touché le site. D'abord à Delphi où 500 salariés fabriquent des pompes pour directions assistées, puis à Powertrain où les 1 600 ouvriers des ateliers produisent des boîtes de vitesse.

A Delphi, 80% des travailleurs s'étaient mis en grève à l'appel des syndicats CGT, CFDT et CFTC, à la suite d'un mécontentement sur les conditions de travail et surtout sur les salaires. Après deux jours de grève, vendredi 17 et lundi 20 novembre, la direction de Delphi a cédé et a lâché 3% d'augmentation générale pour les salariés qui ont moins de trois ans d'ancienneté, et 6% pour ceux qui sont à l'usine depuis plus longtemps.

Jeudi 23 novembre, c'est à Powertrain que la direction a convoqué les syndicats CGT et CFDT à une réunion de négociations salariales pour 2001. La direction n'ayant rien lâché de plus, après trois heures de discussion, que 2% d'augmentation générale, 1,5% au mérite, une prime de présentisme semestrielle équivalant à 150 francs par mois et une prise en charge de 100 F de la mutuelle, la négociation a été interrompue. Mais au cours de l'après-midi, la CFDT est retournée discuter seule avec la direction sans que la CGT en soit informée. En fin de soirée, la CFDT a alors accepté de signer l'accord salarial avec juste 1% de plus pour les salaires inférieurs à 8 500 F brut et une prime

mensuelle de présentisme de 200F au lieu de 150 F.

Lorsque le secrétaire de la CFDT est venu, après 22 heures, dans les ateliers annoncer que la CFDT avait signé, la plupart des ouvriers de l'équipe de nuit se sont mis en colère de ne pas avoir été consultés par la CFDT avant la signature. Cela d'autant plus qu'ils ne voulaient pas d'augmentation en pourcentage, et surtout pas au mérite, ni de prime de présentisme. Suivant alors un groupe de travailleurs déterminés, 80% de l'équipe de nuit s'est mise en grève avec le soutien de deux délégués CGT, et a voté pour une augmentation de 500 F net pour tous.

Le lendemain, les grévistes de la nuit ont accueilli les ouvriers du matin qui se mirent alors en grève à près de 250 sur 400. L'après-midi, un peu plus d'une centaine ont suivi le mouvement. Par contre dans l'équipe de nuit, environ 80 sur les 100 ouvriers présents se remirent en grève et près d'une quinzaine s'engagèrent à venir le lundi matin à partir de 5 heures se joindre aux délégués de la CGT, décidant d'appeler l'ensemble des travailleurs à la grève par tract.

Le lundi matin 27 novembre, nous n'avons pas réussi à entraîner plus de camarades dans la grève, mais nous étions de nouveau une centaine à avoir le moral, et déterminés à rester mobilisés jusqu'à l'arrivée de l'équipe d'après-midi. Nous avions tous à coeur de gagner nos camarades qui n'ont pas suivi, pour certains parce qu'ils avaient subi la pression des chefs, comme ceux à qui on a promis l'embauche de leur fils en CDI, ou des changements de poste et de coefficient s'ils ne se mettaient pas en grève, et pour



d'autres parce qu'ils se retranchaient derrière le fait que la grève n'était pas soutenue par les deux syndicats. Pour cela nous sommes allés plusieurs fois dans les ateliers pour discuter individuellement ou en petits groupes avec nos camarades qui étaient à leur poste de travail.

Pour empêcher que le mouvement se renforce, la direction a mobilisé à fond l'encadrement qui nous suivait partout dans les ateliers. Et les chefs s'adressaient à nous pour nous convaincre de reprendre le travail. Le PDG lui-même est descendu dans les ateliers pour serrer la main des non-grévistes. Voyant cela, nous lui avons fait un petit brin de conduite et l'avons suivi jusqu'à son bureau au deuxième étage où il s'est mis à crier que c'était interdit de venir jusque-là. Cela n'a fait que redoubler nos slogans pour les 500F d'augmentation.

L'après-midi nous étions encore 120 mais bien moins que le vendredi quand cette même équipe était du matin. Et mardi matin nous nous sommes retrouvés à une cinquan-

taine déterminés à continuer au moins jusqu'à l'arrivée de ceux d'après-midi. La direction a alors convoqué les délégués de la CGT. Mais, comme pour les deux autres réunions de vendredi, des ouvriers grévistes (cinq) ont accompagné les délégués et ont pu entendre les propos de la DRH, qui sur un ton méprisant, faisait semblant de croire que nous n'avions pas compris les termes de l'accord. Mais cette fois-ci ceux qui l'avaient entendue dire que la prime d'absentisme sauterait pour la moindre absence ou retard, proposèrent de le répercuter par tract aux camarades au travail dans les ateliers. Ainsi fut fait et, quand le tract fut distribué, beaucoup de camarades s'arrêtèrent de travailler pour discuter de ces conditions qu'ils ne connaissaient pas. Alors, dans les dix minutes qui ont suivi, on vit les chefs, les gardiens, venir à leur tour distribuer un «tract» du patron démentant ce que la direction appelait les «mensonges de la CGT». Mais nous avons pris sa vive réaction pour ce qu'elle était:

un engagement de sa part que cette prime ne serait pas retirée sous le moindre prétexte!

L'effervescence causée par notre tract s'est alors apaisée et le travail a repris dans les ateliers. Nous sommes donc restés une cinquantaine et quand l'équipe d'après-midi est arrivée, accueillie à la porte par une noria de chefs leur distribuant la note de la direction sous les quolibets ironiques des grévistes et de nombreux autres travailleurs, la très grande majorité de l'équipe a pris le travail et nous avons finalement décidé d'arrêter le mouvement.

Nous n'avons pas obtenu les 500F d'augmentation. Mais nous sommes contents d'avoir fait peur au patron, à quelque 400 grévistes que nous avons été pendant ces trois jours, et d'avoir obligé la direction à s'engager publiquement à ne pas toucher à la prime de présentisme pour n'importe quelle peccadille, même si nous ne voulions pas de cette prime.

Correspondant LO

GRME Est
Région de Mulhouse

UN DÉBRAYAGE EFFICACE

GRME Est est une petite entreprise de 80 personnes située dans le Bassin potassique à 15 km de Mulhouse, en Alsace. Il s'agit de l'ancien atelier électronique de Clemessy Mulhouse qui a été externalisé le 5 mai 1998.

Mercredi 29 novembre à 10 heures du matin, la presque-totalité du personnel a débrayé contre une note de service que venait d'afficher la direction, interdisant les congés et les jours de RTT pour le mois de

décembre. Le personnel a demandé au PDG de descendre à l'atelier. Il s'est montré arrogant: «Si c'est comme ça, l'année prochaine je ferme quatre semaines en été et une semaine en janvier». «Si vous faites grève, je ferme la boîte». Du coup, le personnel a décidé de ne pas reprendre le travail tant que la note de service n'était pas changée.

Un autre PDG, contacté par téléphone, a accepté de revoir la note de service. Ceux qui vou-

dront prendre un congé ou un jour de RTT au mois de décembre le pourront. Après deux heures de débrayage nous avons obtenu ce que nous voulions. Depuis leur externalisation, les salariés avaient subi plusieurs reculs. Cette grève a été une bouffée d'air. A la fin du débrayage, l'un de nous disait: «Nous avons montré à la direction que nous étions capables de nous mobiliser. Nous pouvons recommencer s'il le faut».

Université Versailles - Saint-Quentin

DES CRÉATIONS DE POSTES!

A l'université de Versailles-Saint-Quentin nous sommes bien loin des déclarations d'autosatisfaction de Lang. Nous avons en effet appris que le ministère ne prévoyait aucun poste nouveau pour l'année. Cette annonce a indigné personnels et étudiants, d'autant plus que le ministère reconnaît lui-même que nous sommes en déficit de 100 postes d'enseignants et de 50 postes d'IATOS. Le manque de personnel est tel que certaines disciplines, comme en chimie, se demandent comment faire pour continuer l'enseignement ou la recherche. Le recours aux heures supplémentaires est généralisé, 36 000 heures en tout, soit l'équi-

valent de 200 postes, et la précarité concerne un tiers des enseignants.

Contre cette situation de plus en plus insupportable, nous avons manifesté à plusieurs reprises. A Versailles nous étions près de 600 le 22 novembre, lors d'une manifestation dont les médias ont parlé. Puis le 28, nous sommes allés à Paris devant le ministère à plusieurs centaines. La délégation a dû attendre quatre heures au-delà du rendez-vous prévu, avant d'être reçue.

Notre mouvement n'a pas été vain, car quelques créations de postes sont maintenant prévues. Mais on est encore loin du compte.

**Faiènerie
Vitry-le-François
Marne**

La Faiènerie de Vitry-le-François est une usine de 400 ouvriers fabriquant des sanitaires.

Les 35 heures viennent d'être signées par la CGT et la CGC. Force Ouvrière, qui représente la moitié des voix aux élections, n'a pas signé. Ces 35 heures sont une catastrophe pour les salariés !

L'horaire de travail augmente d'une ou deux heures par semaine dans quasiment tous les secteurs. L'annualisation des horaires est instaurée. Dans la période haute au printemps-été, le travail du samedi est banalisé, l'accord prévoit des semaines de six jours et de 48 heures et même davantage puisqu'au-delà de 48 heures, les heures supplémentaires seront payées. Le planning annuel de travail peut être individuel et changé seulement sept jours avant. Cela signifie qu'on ne pourra jamais être sûr d'avoir un week-end à l'avance. Il s'agit d'une disponibilité totale à l'égard de l'employeur.

En décembre, il y aura une semaine supplémentaire de RTT et des semaines de 2 à 3 jours. Pourquoi l'annualisation ? Parce qu'en mai, juin, juillet, l'entreprise vend davantage de sanitaires qu'en hiver. L'entreprise

35 HEURES OU 35 HORREURS ?

n'a jamais eu aucun problème à produire des bacs à douche ou des lavabos six mois à l'avance. Mais cela fait un peu de stock et nécessite la location de surfaces dans les entrepôts. Il n'y a pas de petits profits et l'entreprise va nous rendre la vie intenable en été pour économiser quelque sous.

Les temps de pause ne sont plus comptés comme temps de travail. Le patron a même été jusqu'à faire chronométrer le temps que nous passons aux toilettes et à le déduire du temps de travail dit effectif !

Il y aura 0% d'augmentation de salaire en 2001 et 2002 et même, dans certains secteurs, baisse des salaires. Par exemple, dans des secteurs qui fonctionnent en 5x8, c'est-à-dire en continu sept jours sur sept, le temps de travail était déjà à 35 heures. Pour toucher les subventions de la loi Aubry, le patron baisse l'horaire hebdomadaire à 33,6 heures. Mais, du

coup, il baisse les salaires de 1800 F sur l'année. Lors d'une réunion, il a précisé qu'il pouvait maintenir leur rémunération annuelle, si l'on acceptait de travailler quatre jours de plus !

L'accord précise que « les salariés s'engagent à atteindre une augmentation de la productivité de 5% ». Il faudra donc produire plus en 35 heures qu'en 39. Sinon, « le maintien des éléments du salaire pourrait être revu ».

Aucune embauche n'est prévue. Au contraire, l'accord précise même que « les départs naturels ou démissions ne seront pas remplacés, sauf impérieuse nécessité ».

C'est bien l'aveu que le patron veut augmenter la production avec moins de gens et nous faire travailler davantage en 35 heures qu'en 39 heures.

Donc, augmentation de la durée journalière, semaines infernales en été, blocage ou baisse des salaires et des effectifs, tout cela avec une augmentation de la production. Par-dessus le marché, le patron a confirmé qu'il toucherait les aides de la loi Aubry, soit 1 700 F par mois et par smicard ! C'est ce qu'on appelle avoir le beurre et l'argent du beurre.

Les conséquences vont être terribles sur nos conditions de vie et de travail. Déjà aujourd'hui, les accidents et les maladies dues aux conditions de travail sont nombreux. Les maux

de dos touchent énormément de salariés, à cause du port des pièces et des cadences très élevées. La chaleur et la poussière engendrent des maladies pulmonaires, dont la silicose. Une réelle réduction du temps de travail serait bienvenue et quitter une heure plus tôt chaque jour serait indispensable.

Mais il s'agit entièrement du contraire. Avec cette nouvelle organisation, on peut être sûr qu'il y aura davantage d'accidents et de décès prématurés.

La CGT a signé cet accord, ce qui n'est pas une surprise, car dans aucun domaine depuis des années elle n'a contrarié les volontés de la direction.

Et puis, depuis des mois, les chefs expliquent que, sans cet accord, la boîte peut couler et effectuent une pression maximum pour empêcher une réaction face à l'accord. Parallèlement, une avalanche de sanctions, de mises à pied pour un oui et un non sont venues alourdir le climat.

Mais cet accord n'engage que les signataires. Et le champagne que la direction leur avait promis pour fêter l'accord pourrait bien lui remonter dans la gorge plus vite que prévu.

Correspondant LO

**La Poste
Paris 14^e**

4^e SEMAINE DE GRÈVE DES GUICHETIERS

Mardi 5 décembre, nous sommes entrés dans notre quatrième semaine de grève au guichet du bureau de Poste Paris 14.

Depuis plus de trois semaines le bureau est fermé au public. Mais, pour l'instant, la direction n'a rien voulu céder. Elle maintient ses deux suppressions d'emplois, ses changements d'horaires à notre détriment (avec notamment un « retour » tous les quinze jours, c'est-à-dire une journée de travail plus longue), et trois mutations d'office vers un autre bureau.

Après le rassemblement de mardi 28 novembre qui avait regroupé devant le bureau plusieurs dizaines de postiers parisiens, nous sommes allés nous

adresser aux postiers des arrondissements du sud de Paris les plus proches de nous, par des discussions, des distributions de tracts et des collectes de soutien : Paris 6, Paris 13, Paris 15...

Des dizaines de postiers dans chaque bureau nous y apportent leur soutien moral et financier : ainsi les facteurs du 14^e ont organisé une collecte de soutien et ont versé plus de 6 500 francs à la caisse de grève.

La grève est dure, mais les guichetiers tiennent bon et ont le moral. Il faudra bien que la direction revienne sur ses diktats et tienne compte de notre détermination à défendre nos droits.

Correspondant LO

**La Poste
Limoges**

Mercredi 29 novembre, une nouvelle fois à La Poste de Limoges, la totalité des 22 postiers titulaires du chantier paquets se mettaient en grève.

Dans le cadre du passage aux 35 heures, après avoir au bout de 10 jours de grève mi-juin reconnu que leur temps de travail était de 36 h 45 et non de 34 h 20, la direction de La Poste revient maintenant sur sa décision. Elle en profite aussi, tout en augmentant le volume de trafic à traiter, pour ne pas mettre les effectifs nécessaires. Elle refuse de créer un poste supplémentaire, et cela alors qu'il y a des centaines de paquets en reste chaque jour.

Un piquet s'est mis en place dans la matinée à l'entrée du centre du Mas-Loubier. Ce centre regroupe les Chèques Postaux, le CMTO et divers services dont le chantier paquets, soit 1400 employés. Puis les grévistes sont allés devant le bureau de poste principal de la ville informer les usagers et exiger de la direction qu'elle tienne ses engagements.

NOUVELLE GRÈVE AU CHANTIER PAQUETS

La direction de La Poste traduisait alors en référé d'urgence devant le tribunal quatre militants (trois de la CGT et un de SUD), demandant 10 000 F d'indemnités par jour de grève.

Mal lui en a pris. A l'appel des syndicats, environ 150 manifestants de La Poste et d'autres entreprises se regroupaient devant le tribunal.

Ce jour-là, les avocats étaient en grève. Et si l'avocate des syndicats est venue défendre le droit de grève, l'avocat remplaçant de La Poste, à part des couplets anti-grève, n'a pu fournir la moindre preuve des accusations portées (blocage du centre du Mas-Loubier et du bureau de poste). Au point que la juge du tribunal a dénoncé la légèreté de La Poste qui faisait déplacer les magistrats sans raison !

Enfin, le tribunal exigeait que La Poste négocie, nommait un médiateur, le directeur départemental de l'emploi, et fixait le jugement au mercredi 6 décembre.

Samedi 2 décembre, les grévistes reprenaient le travail. Mais si des réunions ont bien eu lieu avec le médiateur le lundi, si La Poste semble revenue sur le problème du temps de travail, reconnaissant la semaine à 36 h 45, elle refuse catégoriquement de créer un poste supplémentaire.

Aussi, dès le mardi 5 au matin, la grève a repris. Les grévistes sont allés distribuer des tracts au personnel du centre de distribution et du principal bureau de poste. Et les syndicats appelaient à un nouveau rassemblement mercredi 6 devant le tribunal.

Correspondant LO

ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ

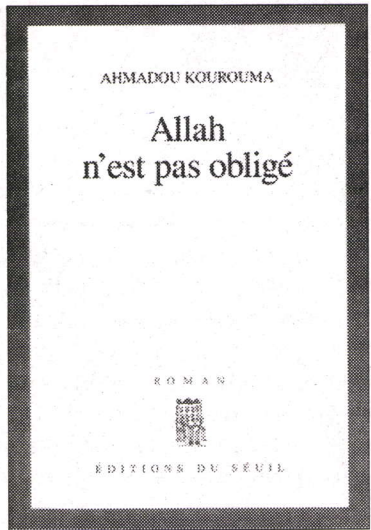
d'Ahmadou Kourouma

Ce roman, qui vient de recevoir le prix Renaudot ainsi que le prix Goncourt des lycéens, est un voyage dans l'horreur des guerres qui ravagent le Liberia et la Sierra Leone, en Afrique de l'Ouest.

Le personnage est un garçon de 10 ou 12 ans, Biharima, qui, devenu orphelin, cherche à rejoindre une tante à travers la région. Il vit des « aventures » horribles, tout comme les multiples autres enfants qui, pour manger et survivre, deviennent soldats et bandits, ont en guise de jouets des kalachnikovs, participent aux tueries et aux pillages.

Ahmadou Kourouma fait raconter par Biharima, sur un ton crûment réaliste, d'une manière qu'il croit être celle d'un caïd – avec des « gros mots » comme il dit – son périple à travers les zones tour à tour dominées par les différentes factions qui s'entretuent et massacrent les populations.

C'est une lecture saisissante. Il ne s'agit pas tant d'une étude psychologique ou d'une peinture sociale que d'une dénonciation à l'emporte-pièce.



Les enfants-soldats ne sont pas payés. Alors ils font partie des bandes qui vivent sur le pays, se payent sur l'habitant. Ces bandes se disputent les droits de douane, rackettent et rançonnent, pillent, violent, torturent et tuent, tout en protégeant les possédants des différents commerces et autres exploitations d'or, diamants, caoutchouc, café, huile de palme. Car ce sont ces derniers, possédants, marchands et trafiquants, qui leur assurent des ressources régulières. Dans un court passage, l'auteur évoque d'ailleurs les travailleurs des mines d'or ou de diamants, objets des convoitises des bandes armées et de leurs commanditaires.

Biharima conte plus souvent l'histoire brève, cruelle et sanglante de ses compagnons, tous enfants de la rue devenus sous la pression de la misère et de la peur enfants-soldats, bourreaux, avant de mourir bien souvent victimes à leur tour. La vie de ces enfants est un mélange de cruautés, d'obscurantisme religieux, de superstitions, sur fond de misère et de massacres. La déshumanisation est générale, mais celle des enfants serre encore plus le cœur.

D'une façon à la fois imagée et détachée, parfois dans le style des contes africains, les pires horreurs sont racontées d'un ton presque candide, sans émotion exprimée, et la dénonciation est d'autant plus impressionnante.

Le récit s'accompagne de quelques passages explicatifs sur les guerres et les différents chefs de guerre qui ont déchiré et déchiré la Sierra Leone comme le Liberia, sur le rôle des différents chefs d'État de la région, mais il donne la place la plus importante à la vie des enfants-soldats. Il est d'un abord beaucoup plus facile que le précédent roman de Kourouma (*En attendant le vote des bêtes sauvages*), qui a pu rebuter certains lecteurs.

LES VAGABONDS DE LA FAIM

de Tom Kromer

Plus qu'un roman, ce livre est un récit et un témoignage sur la vie de l'auteur, transformé par la crise de 1929 en l'un de ces dizaines de milliers de « vagabonds de la faim », qui arpentaient les villes américaines à la recherche de quelques moyens de subsistance.

Tom Kromer était issu d'une famille ouvrière américaine. Son grand-père était mort victime d'un coup de grisou à la mine; son père, emporté à 44 ans par un cancer, avait travaillé toute sa vie dans une verrerie. Tom lui-même, après avoir été ouvrier dans la même usine que son père pour financer ses études, puis correcteur, puis

enseignant pendant deux ans, s'était retrouvé au chômage avec la crise. Il devint alors l'un de ces « *stiffs* », mendiants dont le livre raconte l'errance, la misère, le total dénuement, voire la déchéance, et la souffrance permanente de la faim.

Car en 1929, aux États-Unis, dans ce pays le plus riche du monde, des hommes et des femmes meurent littéralement de faim. Les « *stiffs* » sont réduits à mendier quelques cents, s'entendant le plus souvent opposer le méprisant « *Va donc travailler, feignant!* » alors que du travail, justement, il n'y en a pas. L'auteur raconte comment, au bout de quelques mois

de cette vie-là, les « *stiffs* » n'ont même plus l'énergie de chercher et sont trop misérables, trop sales, pour être reçus quelque part. Les flics prennent souvent un plaisir sadique à les déloger à coups de pied du réduit qu'ils ont éventuellement déniché pour la nuit, voire à les cogner « *pour leur apprendre* »... Les missions évangéliques proposent des espèces de taudis avec un bol de soupe infâme et un lit plein de vermine, à condition que les « *stiffs* » acceptent de faire pénitence pendant des heures, à genoux, tremblants de froid, de faim et de sommeil.

L'auteur a réalisé là un ouvrage désespéré sur une

période qu'il vécut personnellement et dont il sortit définitivement malade. Son livre donne une image crue et éloquente sur ce que subirent des dizaines de milliers de malheureux jetés sur le pavé des grandes villes américaines par la terrible crise de 1929.

Pierre VANDRILLE
Les Vagabonds de la faim
de Tom Kromer,

Christian Bourgois
Editeur, 190 pages, 95 francs.



À l'Épée de Bois

JOLIE MÔME MET LA CROSSE EN L'AIR

La compagnie Jolie Môme nous promet en tout cas « *une cure de jouvence* » pour le centième anniversaire de la naissance de Prévert, au Théâtre de l'Épée de Bois à la Cartoucherie à Paris.

Au programme, on trouve l'inoubliable texte *La crosse en l'air*, écrit en 1936, qui est un réquisitoire mordant contre la complicité de l'Église et des tenants des idées fascistes, ainsi qu'un plaidoyer pour les luttes des travailleurs et plus particulièrement ceux qui combattaient alors le coup d'État de Franco. Il est précédé d'un texte moins connu, *Le tableau des merveilles*, écrit en 1934, qui est un texte insolent, anti-conformiste en même temps

que poétique et drôle.

On peut faire confiance à la Compagnie Jolie Môme pour nous faire passer un moment enthousiasmant.

CAMARADE PRÉVERT!

Le tableau des merveilles –
La crosse en l'air
de Jacques Prévert

Du 14 au 24 décembre
2000

Au THEATRE DE
L'ÉPÉE DE BOIS
(Cartoucherie)

M° Château-de-Vincennes, puis
bus 112 (arrêt Cartoucherie)
Prix des places: 100 F – Tarif
réduit à 70 F pour les groupes
d'au moins 10 pers., les étu-
diants, la carte vermeille, les
chômeurs.

Il est conseillé de réserver
au 01 48 08 39 74

D'autant que le style est haut en couleurs, et que le désespoir s'accompagne constamment d'un humour qui a quelque chose de tonique, comme dans certains pamphlets, même si cet humour est forcément amer. Car après tout, conclut régulièrement Biharima avec sa forme de philosophie, « *Allah n'est pas obligé d'être juste*

dans toutes ses choses ici-bas », n'est-ce pas ?

En tout cas, c'est d'une terrible réalité que ce livre témoigne, une terrible réalité qu'il faut connaître.

C. LG

Allah n'est pas obligé »
d'Ahmadou Kourouma, 233
pages, Éditions du Seuil,
120 F.

Portugal

Tancos, 25 novembre 1975

LE TOURNANT VERS LA NORMALISATION

Le 25 novembre 1975 au Portugal, les parachutistes de la base de Tancos capitulaient devant des troupes gouvernementales.

Depuis plusieurs jours une crise violente secouait le pays et l'armée, crise marquée par des grèves, des manifestations partout au Portugal, pour ou contre le gouvernement, des incidents armés, la montée du terrorisme de droite.

Le 21 novembre, en accord avec le gouvernement, les officiers du Conseil de la Révolution tentaient d'écarter Otelo de Carvalho, le leader le plus connu des « militaires de gauche », du commandement de la région militaire de Lisbonne. C'est entre autres contre cette tentative de limogeage que les parachutistes de Tancos étaient entrés en rébellion.

Le PS et la droite en profitèrent pour crier à la tentative de dictature militaire et communiste, même si ni Carvalho ni le PC ne se solidarisaient avec ceux de Tancos.

Mais les forces conservatrices, les sommets de l'armée et de l'Etat, les chefs du PS et de la droite, ainsi que leurs conseillers des diverses ambassades et organismes internationaux, voulaient cette fois aller jusqu'au bout de l'épreuve de force. Polarisant tout l'affrontement politique autour de Tancos, ils mirent à profit la reddition des parachutistes pour instaurer l'état de siège et le couvre-feu, contrôler les médias, faire démissionner, démettre ou arrêter leurs opposants dans l'armée, dissoudre les unités militaires les plus politisées.

Dans les semaines qui suivirent, on vit la réintégration de militaires compromis dans le putsch de Spínola du 11 mars 1975, le retour d'une partie de la haute bourgeoisie qui avait émigré, le coup d'arrêt aux occupations de terres et l'interdiction de la politique au sein de l'armée. Dès janvier, la gendarmerie tirait sur des manifestants de gauche, faisant des morts et des blessés, et des usines confisquées étaient rendues à leurs propriétaires « légitimes ».

Après un an et demi d'agitation politique et sociale, le balancier repartait vers la droite. La bourgeoisie reprenait clairement l'offensive contre ce que l'on avait appelé les « conquêtes d'Avril ».

Le putsch du 25 avril 1974

C'est le 25 avril 1974 que le régime de Caetano, successeur de Salazar, s'était écroulé en quelques heures, bousculé par le putsch du Mouvement des Forces Armées (MFA), une organisation clandestine d'officiers.

Depuis presque un demi-siècle, le Portugal et ses colonies étaient

soumis à la dictature salazariste. Non seulement la police politique (PIDE) réprimait sauvagement les activités de type syndical ou l'opposition politique, socialiste, communiste ou simplement républicaine. Elle faisait aussi régner une terreur intellectuelle et morale, appuyée sur le catholicisme le plus réactionnaire.



La dernière assemblée générale des parachutistes de Tancos

Depuis presque un demi-siècle, le Portugal et ses colonies étaient soumis à la dictature salazariste. Non seulement la police politique (PIDE) réprimait sauvagement les activités de type syndical ou l'opposition politique, socialiste, communiste ou simplement républicaine. Elle faisait aussi régner une terreur intellectuelle et morale, appuyée sur le catholicisme le plus réactionnaire.

Cependant, depuis les années 1960, l'arriération économique du pays d'une part, le coût des guerres menées en Afrique pour conserver les colonies d'autre part, inquiétaient une partie de la bourgeoisie. Pour ses propres intérêts, et pour ceux de l'impérialisme en général, un changement était nécessaire. Mais la dictature interdisait toute évolution.

Le changement fut entrepris par des officiers de rangs inférieurs, les « capitaines ». Ils étaient sans doute, par leur formation intellectuelle et leur ouverture d'esprit, plus conscients du sous-développement du pays et de l'impasse où s'enlisait la guerre coloniale en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau. Leurs perspectives ne sortaient pas du cadre bourgeois : développement économique, modernisation poli-

Après une première tentative ratée le 15 mars, le MFA réussit le 25 avril à renverser Caetano. Les hauts dignitaires du régime furent arrêtés ou prirent la fuite, tout comme une bonne partie des grands propriétaires de terres, des industriels et des banquiers. Ils étaient tellement inféodés à la dictature qu'ils crurent leur dernière heure arrivée et gagnèrent qui l'Espagne

franquiste, qui la France, qui le Brésil alors sous la dictature des généraux.

Parlementarisme ou bonapartisme ?

Dès l'annonce du coup d'Etat, la classe ouvrière des usines et des grandes exploitations agricoles du sud se mobilisa, créant des syndicats, confisquant entreprises et fermes. Les capitaines d'Avril, à la différence des militaires oppositionnels des années 1950 et 1960, qui agissaient en liaison avec l'opposition civile, n'avaient pas souhaité cette intervention populaire. Mais la « révolution des œillets » n'en déclencha pas moins une onde de politisation et d'organisation. Syndicats, comités, associations de toute sorte explosèrent. Les organisations d'extrême gauche fleurirent, trotskystes, maoïstes de diverses obédiences, anarchistes, populistes. La politique pénétra dans les casernes, où certains revendiquèrent l'élection des officiers, le contrôle démocratique des ordres, l'armement du peuple. Partout, les travailleurs entrèrent en lutte pour leurs revendications.

Ils allaient bientôt constater que les militaires n'avaient pas pris le pouvoir pour réaliser le pouvoir ouvrier ou le socialisme, même si certains s'en revendiquaient parfois. Certes, les deux grands partis se réclamant de la classe ouvrière, le PS et le PC, participaient au gouvernement. Mais s'ils avaient obtenu des postes ministériels et administratifs, c'était seulement pour être mieux à même de tromper les travailleurs en les berçant de bonnes paroles.

C'était aussi sans doute le calcul de l'impérialisme américain.

putsch. Sans compter que les divisions politiques de la société se reflétaient aussitôt au sein de l'armée.

L'éclatement du MFA

Les gouvernements provisoires, reposant sur l'alliance entre les militaires et les partis, réglèrent la question de l'indépendance des colonies et adoptèrent des mesures de modernisation de l'économie, nationalisant une partie de l'industrie, réalisant par endroits la réforme agraire, légalisant les syndicats et leur donnant un rôle important dans la marche des usines.

Mais la fiction d'un MFA unanime éclata et les militaires aussi se divisèrent. Les uns s'orientèrent vers le parlementarisme, appuyés sur la droite renaissante, le PS et les conseillers de l'impérialisme. Les autres, relayés par le PC, tentèrent de maintenir un régime au-dessus des partis, faisant appel ponctuellement à la population pauvre, mais se gardant bien de lui donner la parole, de peur qu'elle ne se sente encouragée dans ses revendications.

C'est cette lutte que régla l'épisode du 25 novembre. Les adversaires du parlementarisme ne tentèrent d'ailleurs pas de résister par les armes ou de faire appel au peuple. Tous étaient au fond d'accord pour mettre fin à la politisation des ouvriers, des paysans et des soldats du rang et faire rentrer l'armée dans les casernes.

Après Tancos, la normalisation

Au terme de ces mois d'agitation et de luttes politiques et sociales, la bourgeoisie portugaise retrouvait une situation assainie. Les problèmes coloniaux étaient réglés. Elle possédait une Constitution parlementaire (adoptée en avril 1976), un éventail complet de partis politiques et un système de négociation collective dans les entreprises.

La crise ouverte par le coup d'Etat de 1974 avait créé une situation où la classe ouvrière pouvait se mobiliser pour son propre compte et tenter de jouer un rôle politique indépendant. Mais elle fut finalement neutralisée. Après Tancos, patrons, grands propriétaires et agents du salazarisme pouvaient rentrer tranquillement au pays. Bien sûr, la normalisation complète allait demander des années. Mais désormais les affaires pouvaient reprendre.

Vincent GELAS